

Agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021



Madame le Maire, Monsieur le Maire,

Je suis heureux de vous rendre compte de l'activité de notre collectivité commune : L'Agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne, pour l'exercice 2021. En effet, élu Président de l'Agglomération en juillet 2020, après le renouvellement des conseils municipaux et du conseil d'Agglomération, il s'agit pour moi de la première année de plein exercice.

Je remercie toutes celles et tous ceux, élus et agents, qui ont apporté temps, énergie, compétence, engagement et convictions pour que cette année 2021 consolide notre collectivité et garantisse la pérennité de notre service publique. Pour ma part, je me suis plus particulièrement attaché à :

- Veiller à poursuivre la mobilisation contre la COVID 19, en direction de la protection de nos agents mais aussi en contribuant fortement à la protection de nos populations car nos services ont été la cheville ouvrière de la mise en place de la vaccination....*
- Mettre en œuvre notre plan de consolidation des finances : Nous avons en 2021, contenu nos charges de fonctionnement en enregistrant une baisse de 4,6 %, tandis que nos recettes réelles sont en hausse de 4,1 %, en particulier grâce à l'augmentation de la taxe foncière. Cette situation qui pourrait paraître avoir réglé la situation financière délétère de 2020, reste fragile et ne permet pas en 2021 de réaliser une épargne de gestion de nature à faire face à nos contraintes futures en matière d'équipements, de grosses réparations et d'investissements divers. Par prudence, nous n'avons pas eu recours à de nouveaux emprunts. Les remboursements des emprunts en cours s'élèvent pour 2021 à 390 000 €.*
- Ne pas perdre de vue que notre Agglomération est la collectivité de toutes les communes : nous avons veillé à ce que l'ensemble des services soit ouvert à toute la population de l'Agglomération. J'ai tenu également à sauvegarder, sur le budget de l'Agglomération, l'inscription au titre de ses dépenses, d'une dotation de solidarité communautaire (DSC), complétée par le Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC). En effet, ces crédits viennent alimenter les budgets communaux.*

Vous prendrez connaissance, en lisant ce rapport, des faits marquants pour chacune des compétences exercées par Grand Auch Cœur de Gascogne. Elles sont nombreuses mais elles sont limitées aux compétences obligatoires et aux compétences facultatives dont les élus ont voulu se doter en vue d'apporter un meilleur service aux communes et à la population.

Vous souhaitant bonne lecture,

Pascal MERCIER
*Président de l'Agglomération
Grand Auch Cœur de Gascogne*

SOMMAIRE

PREAMBULE	4
LE TERRITOIRE GRAND AUCH CŒUR DE GASCOGNE	5
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE	7
LES COMPETENCES.....	9
EFFECTIFS DE LA COLLECTIVITE.....	10
BUDGET 2021.....	12
FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE PAR POLITIQUE PUBLIQUE	17
Développement économique	17
Développement touristique.....	19
Transports urbains	21
Équilibre Social de l'Habitat.....	22
Politique de la ville et cohésion urbaine	23
Ordures ménagères	27
Eau potable, Assainissement, Eaux pluviales	29
Sentiers, rivières	32
Environnement, prospective, aménagement durable.....	34
Equipements culturels.....	34
Equipements sportifs	38
Social.....	39
Maison des Services Aux Publics (MSAP) - France Services	41
Petite enfance, jeunesse, périscolaire.....	42
Equipements numériques	46
Crematorium.....	50
Annexes.....	51

ANNEXE 1 : Tableau des effectifs des emplois permanents au 01/01/2021

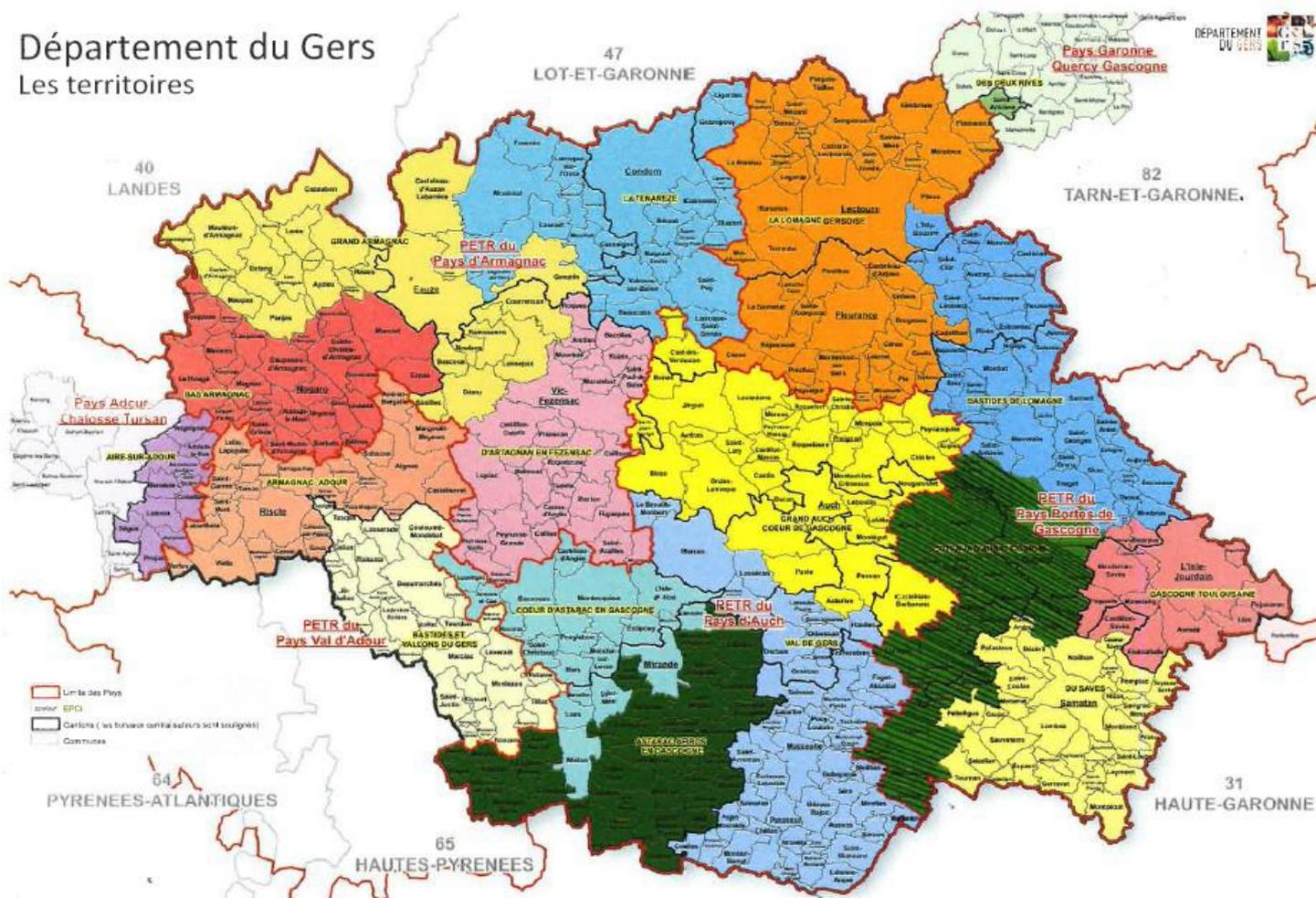
ANNEXE 2 : Comptes administratifs 2021

PREAMBULE

L'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales stipule qu'un rapport d'activités de l'établissement public de coopération intercommunale doit être adressé à chaque maire des communes membres, accompagné du compte administratif avant le 30 septembre. Ce rapport fait l'objet d'une présentation par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués communautaires sont entendus.

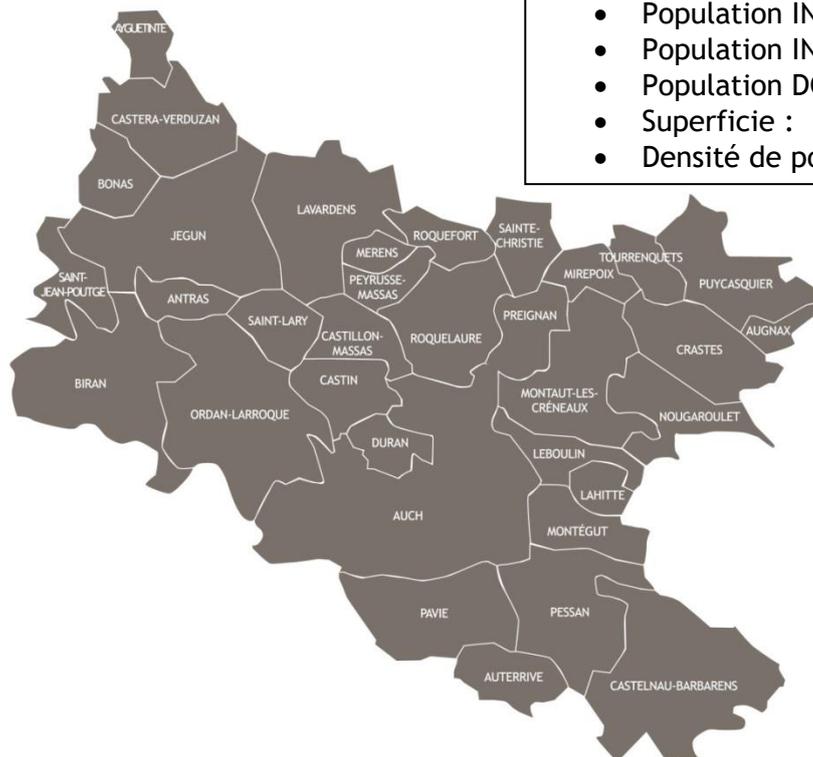
LE TERRITOIRE GRAND AUCH CŒUR DE GASCOGNE

Département du Gers
Les territoires



Chiffres Clés

- Nombre de communes : 34
- Population INSEE municipale : 38 886
- Population INSEE totale : 40 580
- Population DGF : 41 551
- Superficie : 602 km²
- Densité de population : 64 hab./km²



COMMUNES	Population municipale (INSEE, RP2018)	Population totale (INSEE, RP2018)	Population DGF (2021)
Antras	47	49	55
Auch	22 200	23 299	23 811
Augnac	112	117	120
Auterive	518	535	548
Ayguetinte	162	165	180
Biran	338	397	419
Bonas	134	136	150
Castelnau-Barbarens	531	541	577
Castéra-Verduzan	997	1021	1 055
Castillon-Massas	247	253	253
Castin	355	372	383
Crastes	251	263	271
Duran	861	889	894
Jégun	1 145	1 195	1 265
Lahitte	236	247	249
Lavardens	377	388	413
Leboulin	341	358	362
Mérens	67	67	70
Mirepoix	227	232	236
Montaut-les-Créneaux	709	728	740
Montégut	667	679	685
Nougaroulet	376	388	399
Ordan-Larroque	905	930	952
Pavie	2 490	2 609	2 638
Pessan	671	685	697
Peyrusse-Massas	106	109	112
Preignan	1 263	1 299	1 304
Puycasquier	446	455	476
Roquefort	289	296	296
Roquelaure	567	590	618
Sainte-Christie	546	557	563
Saint-Jean-Poutge	315	329	335
Saint-Lary	277	283	302
Tourrenquets	113	119	123
TOTAL	38 886	40 580	41 551

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Ordre du tableau :

- Président
- Vice-Présidents
- Conseillers délégués
- Conseillers communautaires par âge

	2021
Président	Pascal MERCIER
1 ^{er} VP	Michel BAYLAC
2 ^{ème} VP	Bénédicte MELLO
3 ^{ème} VP	Claudine CARAYOL
4 ^{ème} VP	Claude BOURDIL
5 ^{ème} VP	Philippe LAFFORGUE
6 ^{ème} VP	Pierre JORDA
7 ^{ème} VP	Marie-Line EVERLET
8 ^{ème} VP	Philippe BARON
9 ^{ème} VP	Nadine AURENSAN
10 ^{ème} VP	Rui OLIVEIRA SANTOS
11 ^{ème} VP	Florence FILHOL
12 ^{ème} VP	Bernard PENSIVY
13 ^{ème} VP	Jacques SÉRÈS
14 ^{ème} VP	Philippe BIAUTE
15 ^{ème} VP	Véronique MASCARENC
Conseiller Délégué	Pierre CAHUZAC
Conseiller Délégué	Jean-Marc DUPUY
Conseiller Délégué	Gérard LACROIX
Conseiller communautaire	Claude PETIT
Conseiller communautaire	Joël QUESNEL
Conseiller communautaire	Jean FALCO
Conseiller communautaire	Sylviane BAUDOIS
Conseiller communautaire	Paul ESQUIRO
Conseiller communautaire	Daniel PADER
Conseiller communautaire	Patrick DELIGNIERES
Conseiller communautaire	Michel BURGAN
Conseiller communautaire	Jean-Claude PASQUALINI
Conseiller communautaire	Rolande URIZZI
Conseiller communautaire	Christian LAPREBENDE
Conseiller communautaire	Marie-José DALLAS-OURBAT

Conseiller communautaire	Françoise CARRIÉ
Conseiller communautaire	Bernard CARRERA
Conseiller communautaire	Louis TURCHI
Conseiller communautaire	Chantal DEJEAN-DUPEBE
Conseiller communautaire	Henri CHAVAROT
Conseiller communautaire	Cathy DASTE-LEPLUS
Conseiller communautaire	Bernard CAHUZAC
Conseiller communautaire	Christine LAPEYRE-ROSSI
Conseiller communautaire	Francis BALLERINI
Conseiller communautaire	Olivier SOUARD
Conseiller communautaire	Daniel MENON
Conseiller communautaire	Jean-Marc AUTIÉ
Conseiller communautaire	Pierrette LUCHE
Conseiller communautaire	Jean-Michel BLAY
Conseiller communautaire	Franck MONTAUGÉ
Conseiller communautaire	Josie RABIER
Conseiller communautaire	Nathalie RENAUD
Conseiller communautaire	Christian DAREOUX
Conseiller communautaire	Pierre-Yves ARNAUD
Conseiller communautaire	Claude MACARY
Conseiller communautaire	Florianne CLAVERIE
Conseiller communautaire	Denis PERUSIN
Conseiller communautaire	Marie-Pierre DESBONS
Conseiller communautaire	Isabelle CASTERA
Conseiller communautaire	Christophe LOIZON
Conseiller communautaire	Sébastien DABASSE
Conseiller communautaire	Jérôme SAMALENS
Conseiller communautaire	Benoît COUDERT
Conseiller communautaire	Damien DOMENECH
Conseiller communautaire	Areski PRIEUX
Conseiller communautaire	Julien BELMONTE
Conseiller communautaire	Julie RIBET

LES COMPETENCES

Compétences obligatoires :

- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire
- Equilibre social de l'habitat
- Politique de la ville
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations - GEMAPI
- Accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Eau
- Assainissement des eaux usées
- Gestion des eaux pluviales urbaines

Compétences supplémentaires :

- Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire ; Création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie ; lutte contre la pollution de l'air ; lutte contre les nuisances sonores ; soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Création et gestion de maisons de services au public
- Gestion des services d'accueil périscolaire et extrascolaire
- Gestion des services d'accueil petite enfance de 2 mois ½ à 3 ans
- Camping intercommunal à Auch
- Gestion de la labellisation du Pays d'Art et d'Histoire
- Construction et gestion de réseaux et télécommunication pour la desserte du haut débit
- Plan Climat Air Energie Territorial - PCAET
- Création et gestion d'une fourrière animale en vue d'une participation à la carte « Fourrière animale » du SM3V
- Création et gestion d'un crématorium
- Coopération aux actions de la Plateforme Emploi Formation Compétences
- Contributions au Service Départemental d'Incendie et de Secours - SDIS

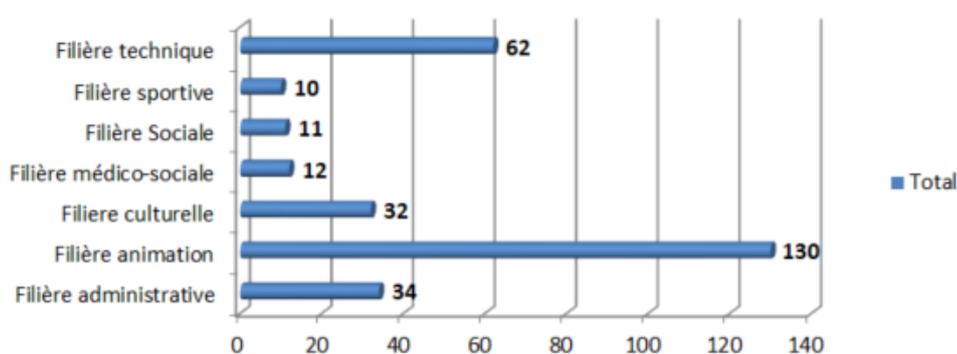
EFFECTIFS DE LA COLLECTIVITE

1.1. Emplois permanents

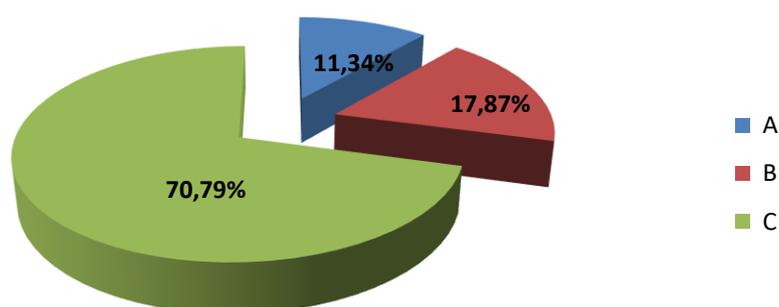
Au 1^{er} janvier 2021, le tableau des effectifs de l'Agglomération présentait un total de 291 emplois pourvus (avec 15 agents en disponibilité et 5 en détachement)

Ces emplois se structurent sur 7 filières et 3 catégories :

Répartition de l'effectif par filière (en nombre)



Répartition de l'effectif par catégorie (en %)



Catégorie	Nombre / Catégorie
A	33
B	52
C	206
Total général	291

Au cours de l'année 2021, les mouvements au sein des effectifs ont été les suivants :

ARRIVEES : 12

- 1 mutation service urbanisme
- 1 mutation service des sports
- 3 mises en stage au PAH
- 2 mutations au service eau / assainissement
- 1 mise en stage au Musée
- 1 mise en stage environnement
- 1 réintégration PAH
- 1 mise en stage à la salle polyvalente
- 1 mise en stage service informatique

DEPARTS : 20

- 1 détachement service urbanisme
- 2 départs à la retraite service propreté déchets
- 1 disponibilité pour convenances personnelles service EEJ
- 1 congé parental service EEJ + dispo suivre conjoint
- 2 mutations service EEJ
- 1 départ à la retraite Direction
- 1 départ à la retraite au service eau / assainissement
- 1 disponibilité pour suivre conjoint à la salle polyvalente
- 1 mutation service urbanisme
- 1 détachement
- 1 mutation service Bibliothèque
- 1 disponibilité pour élever un enfant - 12 ans
- 1 mutation
- 1 mutation piscine
- 1 mutation service propreté déchets
- 1 détachement longue durée
- 1 départ à la retraite à Ecole de musique
- 1 démission MPE

En 2021, l'Agglomération a mis à disposition :

- de la Ville : 36 agents (services EEJ - Sports - Services communs)
- du PETR : 1 agent
- de Val de Gers : 1 agent
- de la commune de Preignan : 1 agent
- de la commune de Montaut-les-Créneaux : 1 agent

BUDGET 2021

Budget principal

Le budget pour 2021 a été construit sur la base des orientations présentées lors du conseil d'Agglomération du 11 février. Il porte la mise en œuvre d'un plan pluriannuel de retour à l'équilibre budgétaire qui se traduit, en section de fonctionnement, par une réduction de la plupart des postes de dépenses, et en investissement par une mise en attente du lancement de nouvelles opérations d'équipement.

La recherche de l'équilibre financier se réalise aussi par la mobilisation de nouvelles recettes, notamment fiscales.

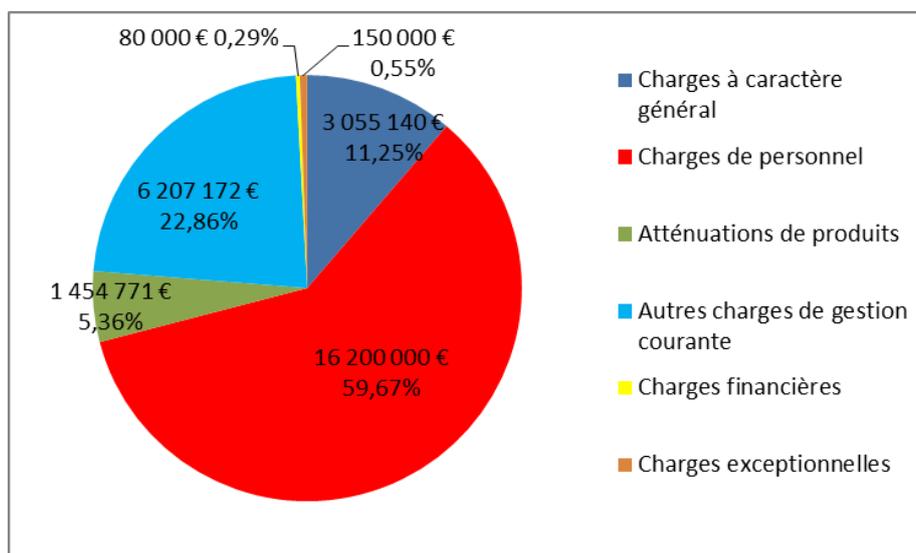
Section de Fonctionnement

◆ Les dépenses

Le total des dépenses réelles proposées s'établit à 27 147 083 €. Cela représente une baisse très conséquente, de plus de 4,6 % par rapport aux crédits ouverts sur le budget primitif pour 2020.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	3 550 000,00	0,00	3 055 140,00	0,00	3 055 140,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	16 600 000,00	0,00	16 200 000,00	0,00	16 200 000,00
014	Atténuations de produits	1 454 771,00	0,00	1 454 771,00	0,00	1 454 771,00
65	Autres charges de gestion courante	6 620 000,00	0,00	6 207 172,00	0,00	6 207 172,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		28 224 771,00	0,00	26 917 083,00	0,00	26 917 083,00
66	Charges financières	95 000,00	0,00	80 000,00	0,00	80 000,00
67	Charges exceptionnelles	150 000,00	0,00	150 000,00	0,00	150 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		28 469 771,00	0,00	27 147 083,00	0,00	27 147 083,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	601 333,32		2 930 188,73	0,00	2 930 188,73
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	750 000,00		850 000,00	0,00	850 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 351 333,32		3 780 188,73	0,00	3 780 188,73
TOTAL		29 821 104,32	0,00	30 927 271,73	0,00	30 927 271,73



La baisse envisagée des charges à caractère général (chapitre 011 : 3 055 140 €) devra se réaliser sur les seules fournitures et prestations de service. Beaucoup de charges sont en effet, sur ce chapitre, considérées à court terme comme difficilement compressibles (impôts fonciers sur

le patrimoine de l'Agglomération, assurances, fluides et carburants, maintenance, entretien de bâtiments). Les économies recherchées appellent des optimisations dans l'organisation des services, mais elles obligent surtout à en reconsidérer le périmètre ou le volume d'activité. Les dépenses de personnel (chapitre 012 : 16 200 000 €) sont en légère baisse par rapport aux prévisions pour 2020 (-2.40 %).

Cette diminution de crédits, qui traduit une inflexion très marquée de la dynamique haussière de ces charges, se réalise par le cumul de plusieurs économies sur des postes qui ne sont pas pourvus.

Les atténuations de produits (chapitre 014 : 1 454 771 €) constituent une charge stable en 2021. Elles regroupent principalement les contributions au Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR), et plus accessoirement la Dotation de Solidarité Communautaire versée aux communes ou l'Attribution de Compensation qui demeure positive pour quelques communes. C'est sur ce chapitre que se réalise aussi le reversement à l'Office du Tourisme du produit de la taxe de séjour.

Les crédits proposés pour les autres charges de gestion courantes (chapitre 65 : 6 207 172 €) traduisent une recherche d'économies qui se réalise sur la couverture du besoin de financement du CIAS (-350 K€) et, sur la diminution de l'enveloppe affectée au financement des partenaires associatifs.

Le stock de dette de l'Agglomération n'ayant pas progressé, les charges financières (chapitre 66 : 80 000 €) se sont réalisées en 2021 à un niveau légèrement inférieur à celui de 2020. S'agissant enfin des charges exceptionnelles (chapitre 67 : 150 000 €), il s'agit d'une provision permettant de couvrir des situations particulières, et dont la consommation se réalise, selon les exercices, de façon assez aléatoire.

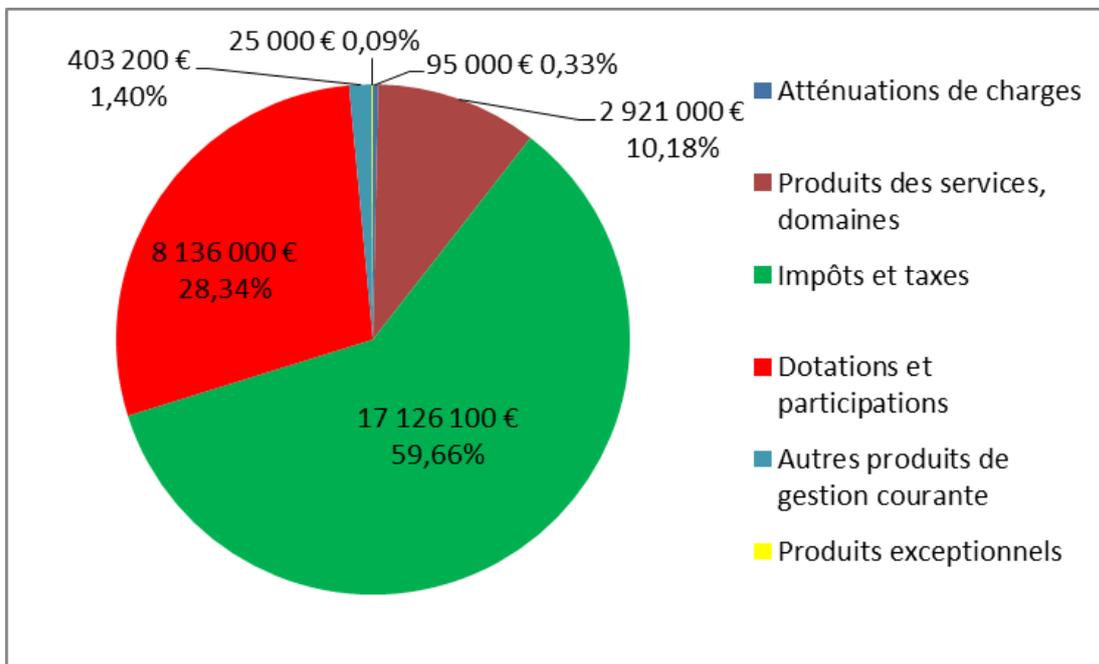
Pour information, les dépenses d'ordre de la section de fonctionnement sont de 850 K€ pour la dotation aux amortissements des immobilisations et 2 930 K€ pour le virement à la section d'investissement.

◆ Les recettes

Les recettes réelles sont attendues pour un total de 28 706 300 €, en hausse de 4,1 % par rapport aux prévisions de 2020.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	95 000,00	0,00	95 000,00	0,00	95 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 885 000,00	0,00	2 921 000,00	0,00	2 921 000,00
73	Impôts et taxes	16 131 476,00	0,00	17 126 100,00	0,00	17 126 100,00
74	Dotations et participations	7 800 000,00	0,00	8 136 000,00	0,00	8 136 000,00
75	Autres produits de gestion courante	415 000,00	0,00	403 200,00	0,00	403 200,00
Total des recettes de gestion courante		27 326 476,00	0,00	28 681 300,00	0,00	28 681 300,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	241 805,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		27 568 281,00	0,00	28 706 300,00	0,00	28 706 300,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (5)	80 000,00		80 000,00	0,00	80 000,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		80 000,00		80 000,00	0,00	80 000,00
TOTAL		27 648 281,00	0,00	28 786 300,00	0,00	28 786 300,00
						+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)						2 140 971,73
						=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						30 927 271,73



Les produits des services et du domaine (chapitre 70) : 2 921 000 € retrouve en 2021 leur niveau d'avant la crise sanitaire. Les recettes liées aux activités périscolaires profitent à la marge de l'actualisation des tarifs de ce service. Enfin, ce sont les remboursements assurés essentiellement par la ville d'Auch, au titre des agents de l'Agglomération mis à disposition, qui assurent le maintien des volumes des recettes de ce chapitre.

Les Impôts et Taxes (chapitre 73) : 17 126 100 €. L'augmentation à 3 % du taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties permet de générer un complément de ressources fiscales et compense l'érosion du produit notamment de la CVAE (-230 K€) dont les bases fiscales sont en 2021 impactées par les effets de la crise sanitaire ou plus accessoirement la chute de la taxe de séjour (-50 K€). Ces recettes fiscales sont également diminuées de la baisse de cotisation CFE (-330 K€) consentie dorénavant aux industriels.

Relevons que les ressources de ce chapitre sont largement soutenues par les versements des communes au titre de l'attribution de compensation négative. Cette compensation pouvant ponctuellement être relevée pour couvrir les charges supportées par la communauté d'Agglomération au titre de la compétence GEPU transférée depuis 2020 (+ 274 K€).

Les dotations et participations (chapitre 74) : 8 136 000 € sont globalement stables, sauf s'agissant de la compensation pour pertes liées à la diminution de moitié des bases fiscale de CFE des entreprises industrielles. Cette compensation vient majorer les recettes de ce chapitre, à la hauteur des pertes enregistrées pour ce même motif au chapitre 73.

Les autres produits de gestion courante (chapitre 75) : 403 200 € sont constitués pour l'essentiel des loyers versés par les entreprises locataires des locaux, propriété de la communauté d'Agglomération.

Les recettes d'ordre : 80 000 € représentent l'amortissement de certaines subventions et les travaux en régie, ouvrant droit au FCTVA.

Section d'Investissement

◆ Les dépenses

Le budget projette un total de dépenses d'équipement de 5 268 432,70 €.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	671 986,50	338 935,84	219 500,00	0,00	558 435,84
204	Subventions d'équipement versées	1 150 000,00	0,00	766 795,00	0,00	766 795,00
21	Immobilisations corporelles	2 246 407,57	403 864,50	2 417 343,02	0,00	2 821 207,52
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 361 509,61	106 572,26	1 035 000,00	0,00	1 141 572,26
	Total des opérations d'équipement	262 681,28	422,08	0,00	0,00	422,08
	Total des dépenses d'équipement	5 692 584,96	849 794,68	4 438 638,02	0,00	5 288 432,70
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	430 000,00	0,00	415 000,00	0,00	415 000,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	430 000,00	0,00	415 000,00	0,00	415 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	75 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 197 584,96	849 794,68	4 853 638,02	0,00	5 703 432,70
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	80 000,00		80 000,00	0,00	80 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	400 000,00		400 000,00	0,00	400 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	480 000,00		480 000,00	0,00	480 000,00
	TOTAL	6 677 584,96	849 794,68	5 333 638,02	0,00	6 183 432,70

Ces dépenses d'équipement se ventilent au principal sur les postes ou opérations suivants :

Musée de la résistance et de la déportation :	1 000 000 €
Ludothèque (PNRU) :	300 000 €
Etudes Politique de la Ville :	125 000 €
Centre social& crèche (PNRU) :	100 000 €
Aménagement nouvelle ZAE :	60 000 €
Musée des Amériques :	50 000 €
ZI Hippodrome :	50 000 €
Mouzon (éclairage leds)	40 000 €
Agroparc :	40 000 €
Crèche collective :	30 000 €
Etude Hydraulique :	25 000 €
Réseau informatique :	20 000 €
ALAE ALSH :	11 000 €
Abattoirs :	10 000 €
Matériels informatiques :	91 000 €
Réparations Centre Economique du Garros :	70 000 €
Réparations CIRC	46 000 €
Bibliothèque :	40 000 €
Achat véhicule :	35 000 €
Piscine :	35 000 €
Travaux Mouzon :	28 000 €
Restauration collection musée :	15 000 €
Equipement crèches, RAMA, jardin enfants :	13 630 €
Extincteurs :	5 500 €
Aide entreprise : data center :	60 000 €
Acquisitions foncières :	50 000 €
Cofinancement travaux RN124 :	535 000 €
Cofinancement IFSI & IFAS	100 000 €
Financement Gers Numérique :	33 795 €
Cofinancement Tavaux IUT :	28 000 €

S'y ajoutent diverses petites fournitures, les travaux réalisés au titre de la compétence GEPU et compensés par les communes concernées, de même qu'une inscription de 867 000 € correspondant au fonds de roulement conservé.

Le remboursement des emprunts s'élève à 390 000 €.

Les opérations d'ordre retracent les écritures de contrepartie des travaux en régie, les amortissements de subventions (80 000 €) et les intégrations patrimoniales (400 000 €) qui s'équilibrent en dépenses et recettes d'investissement.

♦ **Les recettes réelles**

Les recettes réelles s'établissent à 1 730 692 €.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	833 083,78	0,00	830 692,90	0,00	830 692,90
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 274 816,85	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 107 900,63	0,00	830 692,90	0,00	830 692,90
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	300 000,00	0,00	300 000,00	0,00	300 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	2 953,40	0,00	600 000,00	0,00	600 000,00
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		452 953,40	0,00	900 000,00	0,00	900 000,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	75 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		3 635 854,03	0,00	1 730 692,90	0,00	1 730 692,90
021	Virement de la sect* de fonctionnement (4)	601 333,32		2 930 188,73	0,00	2 930 188,73
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	750 000,00		850 000,00	0,00	850 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	400 000,00		400 000,00	0,00	400 000,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 751 333,32		4 180 188,73	0,00	4 180 188,73
TOTAL		5 387 187,35	0,00	5 910 881,63	0,00	5 910 881,63

+					
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)					272 551,07
=					
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					6 183 432,70

La diminution importante du volume des dépenses permet d'obtenir l'équilibre de la section sans recours à l'emprunt.

Relevons que le niveau des subventions attendues correspond à un taux de financement externe particulièrement élevé.

Subventions attendues :

Région	Etude pour la création d'un Agroparc 4	2 760,00
Etat	Installation de conteneurs enterrés	57 176,00
Région	Musée des Amériques : rénovation parcours visite	57 500,00
Etat	Relocalisation Musée de la Résistance	140 625,00
Région		88 382,23
Département		27 900,00
Etat	Rénovation énergétique pôle de formation	62 339,40
Etat	Création ludothèque	60 714,03
Etat	Poste chef de projet ANRU	57 500,00
Etat	Chargé de mission GUP	47 500,00
Etat	Etude co-construction habitants	16 250,00
CDC	OPCU Garros	12 780,00
Etat	Plan quartier été	6 000,00
Agence Eau	Etude transfert compétence eau/assainissement	42 937,50
Region	Inventaire patrimoine PAH	4 000,00
ANAH	OPAH interco	99 509,00
ANAH	OPAH-RU	46 820,00

L'équilibre de la section est réalisé d'une part par l'excédent de fonctionnement capitalisé de 600 000 € et d'autre part, par les recettes d'ordre et le virement de la section de fonctionnement d'un montant de 2 930 188,73 €.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE PAR POLITIQUE PUBLIQUE

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

En 2021, l'activité du développement économique a de nouveau été marquée par le COVID.

► Poursuite de l'aide aux entreprises suite à la crise avec le dispositif LOCCAL

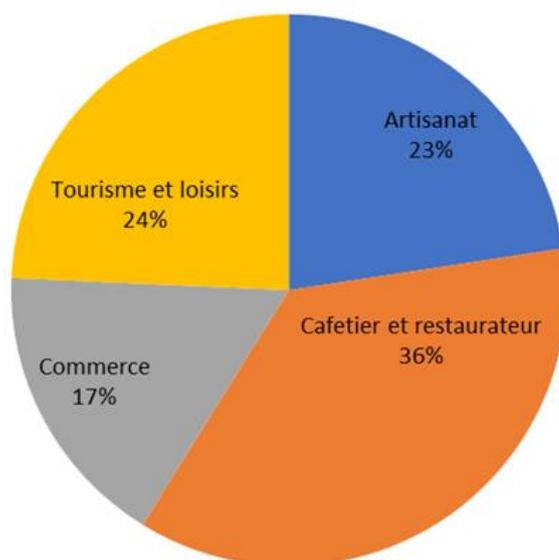
L'Agglomération a poursuivi son accompagnement aux entreprises dans le cadre de la relance touristique avec le dispositif LOCCAL porté par la Région Occitanie.

Cibles	Entreprises du secteur du tourisme, du commerce de proximité et de l'artisanat
Bénéficiaires finaux	125 entreprises porteuses de 527 emplois
Principes	Dispositif de soutien à la reprise <ul style="list-style-type: none"> • Avances remboursables, • Aides à l'investissement pour adaptation aux mesures sanitaires • Aides au loyer novembre 2020
Financeurs	Région Occitanie, Banque des territoires, Département du Gers, EPCI
Mécanisme d'attribution	Comité d'engagement départemental
Engagement budget GACG	120 000€
Calendrier	Juillet 2020 à juin 2021 inclus

Au total, 120 500 € d'avances remboursables et 433 894 € de subventions ont été versées aux entreprises de la communauté d'Agglomération. Les subventions à l'investissement ont représenté le plus gros volume de montants accordés (70 %).

Effet miroir de l'effet de taille des entreprises bénéficiaires, les secteurs tourisme/loisirs et cafetiers/restaurateurs ont bénéficié de près de 70 % des montants alloués.

Activités	Nombre salariés des entreprises bénéficiaires
Artisanat	119
Cafetier et restaurateur	191
Commerce	89
Tourisme et loisirs	128
Total général	527



► Organisation de la remise des prix de concours agro-alimentaires

Afin d'accompagner la reprise économique, la communauté d'Agglomération et la Ville d'Auch ont décidé de venir en partenariat de concours visant à valoriser la filière agroalimentaire portés par Gers Développement.

Le 3 juillet 2021, sur le parvis de la Cathédrale à Auch, les prix de deux concours ont été remis aux lauréats :

- Depuis 2012, le « Concours national de la création agroalimentaire biologique », dédié aux entreprises agroalimentaires en création. Il a pour objectif d'encourager le développement de la filière agroalimentaire française et promouvoir le Gers comme département pilote en matière de production et de transformation de produits biologiques.
- Depuis 2019, le « Concours Biorigine » destiné à des entreprises qui transforment des matières premières bio au sein du département du Gers.

► L'apprentissage au Centre économique du Garros

L'antenne du Centre de formations des apprentis de Pavie poursuit son développement dans le bâtiment du Centre Economique du Garros (CEG). En juin 2021, le site accueillait 88 apprentis au sein des formations suivantes :

- CAP carreleur : 5 apprentis sur 2 ans ;
- CAP maçon : 20 apprentis 1^{ère} année et 20 2^{ème} année ;
- CAP bâtiment : 10 apprentis 1^{ère} année et 9 en 2^{ème} ;
- CAP plâtrerie : 3 apprentis en 1^{ère} année et 9 en 2^{ème} ;
- CQP ITE (isolation thermique extérieure) : 8 apprentis ;
- Titre pro AEB (agent d'entretien bâtiment) : 4 apprentis.

Activités de l'office de tourisme

L'activité touristique de l'année 2021 reste fortement impactée par la crise sanitaire (confinement au printemps), mise en place du « passe sanitaire » (en juillet) ainsi que la faible présence des clientèles étrangères font que l'activité n'est pas revenue « à la normale ».

Néanmoins, l'accalmie sur la période estivale a permis de bénéficier, comme en 2020 d'une belle fréquentation des clientèles françaises (notamment de proximité).

Certains indicateurs sont clairement positifs, comme la fréquentation de l'aire de camping-cars (voir ci-dessous) ou le chiffre d'affaires de la boutique de l'office de tourisme. La fréquentation des bureaux d'information touristiques progresse de 25 % par rapport à 2020, mais reste inférieure de 50 % par rapport à 2019.

La fréquentation des outils numériques de l'office de tourisme (site internet) progresse de 62 % par rapport à 2020 et de 55 % par rapport à 2019. Le renouvellement de la stratégie web en 2020 porte ses fruits.

Enfin, le produit de la taxe de séjour (lié à l'hébergement des visiteurs dans les hébergements marchands) a progressé par rapport à 2019 et 2020.

L'activité d'accueil de groupe reste très en deçà de la « normalité », même si une reprise est observée depuis l'automne 2021 (+ 37 % par rapport à 2020, mais - 43 % par rapport à 2019).

L'année 2021 a servi à l'expérimentation de nouveaux services et activités proposés par l'office de tourisme. Afin de densifier l'offre d'activités, et d'allonger les séjours, l'office de tourisme a proposé :

- Un service de location de VAE à Castéra-Verduzan ;
- Un escape-game sur le thème de D'Artagnan à Montaut-les-Créneaux.

Ces services ont rencontré un certain succès ce qui conduit l'office à développer une stratégie pour le développement de circuits découverte du territoire à vélo, en lien avec la stratégie touristique départementale et régionale, et avec le soutien du Comité Départemental de Cyclotourisme du Gers.

L'escape-game D'Artagnan sera renouvelé et un nouvel escape-game, sur le thème de la culture occitane, sera proposé à l'été 2022 sur la commune de Castelnaud-Barbarens.

Aire de camping-cars de l'Île Saint-Martin

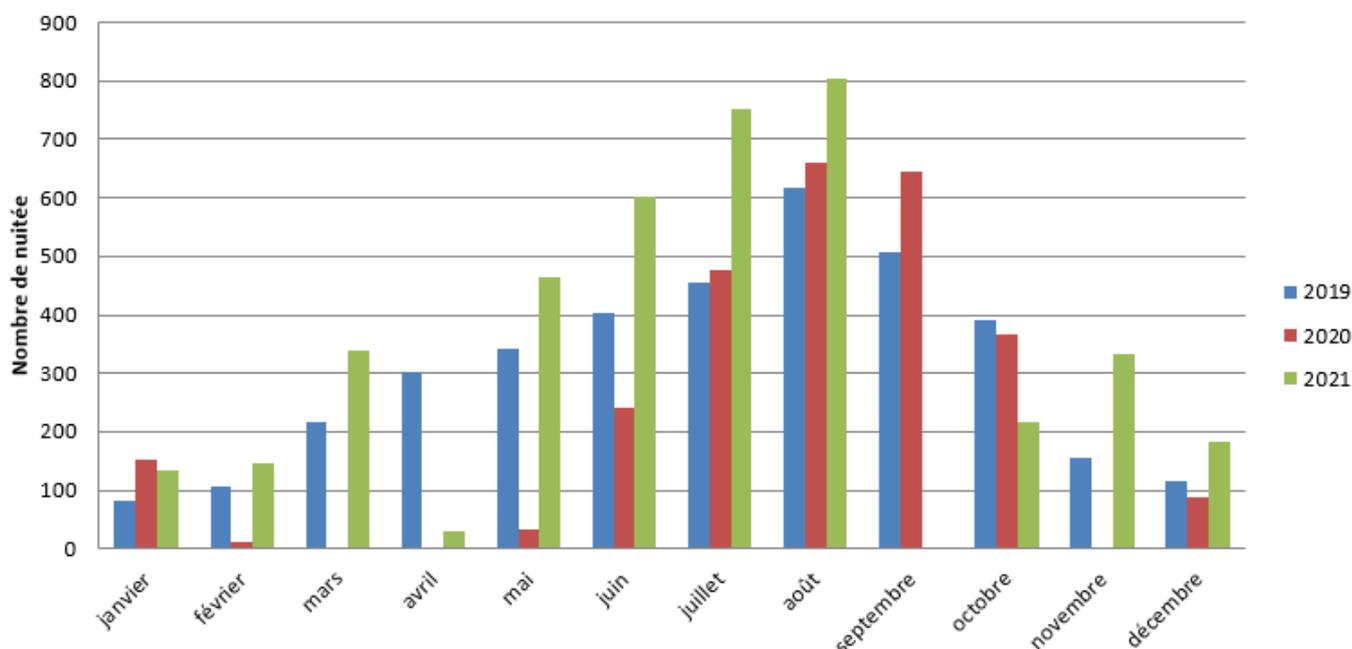
L'aire de camping-cars de l'île Saint-Martin a dû fermer ses portes en avril 2021 pendant le dernier confinement. Par ailleurs, une panne a touché le système de septembre à mi-octobre 2021, ne permettant pas de décompter la fréquentation (très importante à cette période).

Au final, la fréquentation progresse de 50 % par rapport à 2020 et de 10 % (sans doute + 25 % en comptant septembre) par rapport à 2019.

La satisfaction des usagers s'améliore, suite aux travaux de février 2020. La renommée de l'aire progresse invitant davantage de camping-caristes à faire étape lors d'un « tour » dans le sud-ouest de la France.

Le taux d'occupation (plus de 50 % de juin à septembre) dépasse les prévisions de 2015.

Fréquentation mensuelle



Pays d'art et d'histoire

L'activité du Pays d'art et d'histoire du Grand Auch permet d'assurer la programmation des visites accessibles au grand public. L'activité du service a été impactée par la crise sanitaire, les limites imposées à l'organisation d'activités culturelles et la limitation des activités dans les cadres scolaires, et périscolaires.

Le service poursuit le travail de renouvellement et d'extension du label Pays d'art et d'histoire à l'échelle des 34 communes de l'Agglomération. Le dossier doit se finaliser en 2022. Il faut noter que l'année 2021 a été aussi consacrée à l'installation des nouveaux collaborateurs suite à la réorganisation actée fin 2020. La gestion de l'activité d'accueil des groupes a été transférée à l'office de tourisme pour permettre au service de se concentrer sur les priorités.

L'offre de visite a été renforcée dans le cadre de la programmation pour soutenir l'offre d'activité touristique.

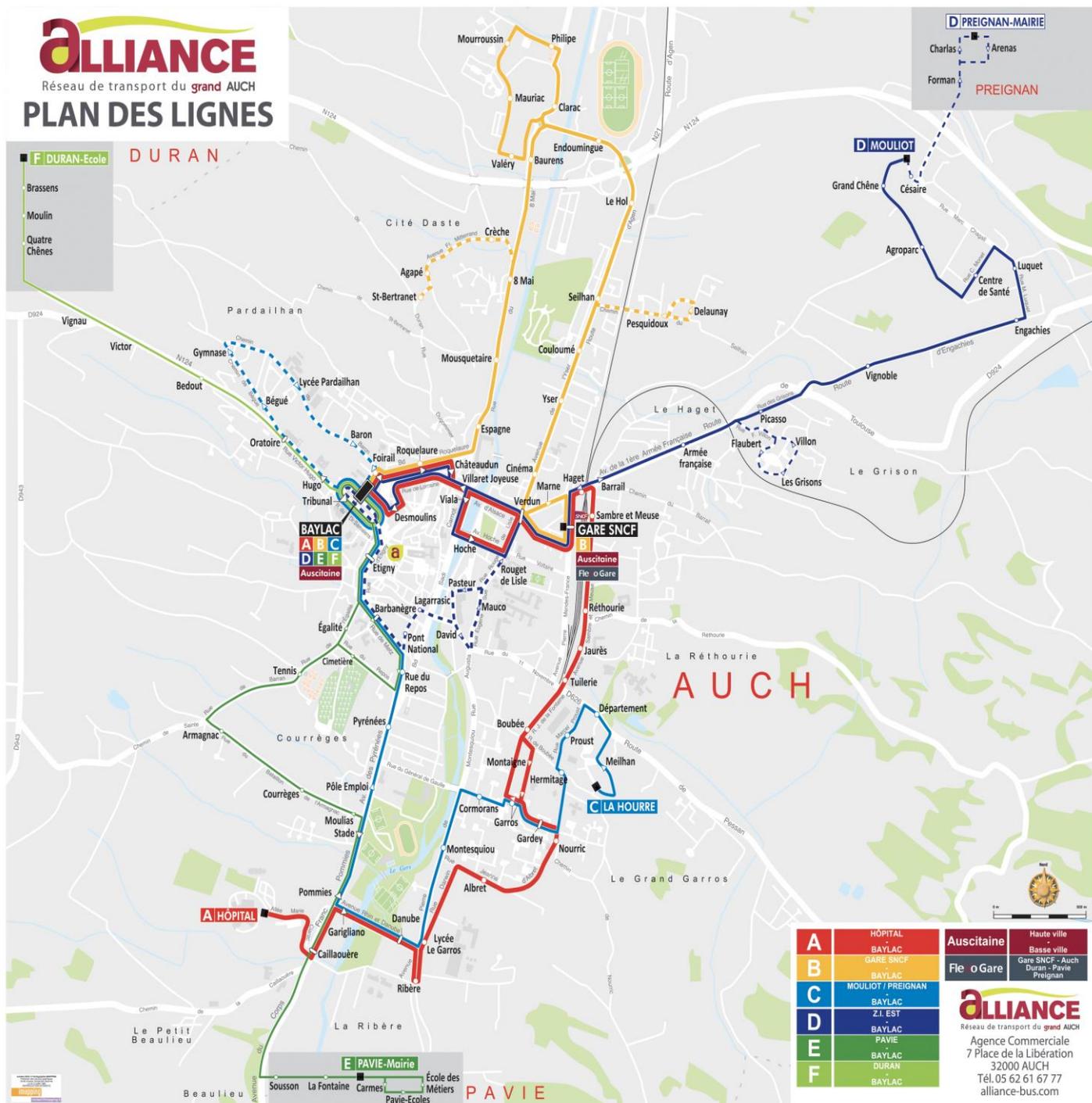
Le service a proposé un très riche programme à l'occasion des Journées européennes du patrimoine.

Les activités à destination du jeune public (scolaire, extrascolaire) ont été très impactées par la crise sanitaire. On note cependant une reprise de l'activité à partir de l'automne 2021 (et un retour à la normale au printemps 2022).

TRANSPORTS URBAINS

Réseau des transports urbains

Le contrat Délégation de Service Public (DSP) a été mis en œuvre le 1^{er} janvier 2014, pour 8 ans, avec Kéolis Grand Auch. Au 2 janvier 2021, le réseau Alliance se présente de la manière suivante :



Détail des voyages du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021

	Nbrs Voyages	Nbrs Kms	% Voyages	% Kms
Ligne A	152 591	130 314	30%	24%
Ligne B	75 089	93 337	15%	17%
Ligne C	56 535	62 258	11%	11%
Ligne D	45 046	145 835	9%	27%
Ligne E	13 271	27 887	3%	5%
Ligne F	1 810	7 316	0%	1%
AUSCITAINE	157 158	69 853	31%	13%
FLEXO	98	127	0%	0%
TAD LIGNES	2 724	6 483	1%	1%
PMR	232	2 389	0%	0%
SP DIMANCHE	699	935	0%	0%
TOTAL RESEAU	505254	546735	100%	100%

Le bilan 2021 fait ressortir les données chiffrées de base suivantes :

- 546 735 km parcourus (472 828 km en 2020),
- 505 254 voyages (429 928 en 2020),

soit un ratio voyage-kilomètre (V/K)¹ de 0.92 (contre 0.91 en 2020).

ÉQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

Sur le territoire intercommunal deux OPAH sont en cours :

- OPAH classique sur l'ensemble des communes sauf le centre d'Auch (depuis le 29/10/2019),
- OPAH de Renouvellement Urbain sur le centre d'Auch c'est-à-dire le périmètre Action Cœur de Ville (depuis le 17/06/2020).

Ces deux programmes rencontrent un vif succès puisque les prévisions sont dépassées et donc revues à la hausse pour les deux années à venir.

Programme Local de l'Habitat (PLH)

Le programme local de l'habitat (PLH) est un document stratégique de programmation qui inclut l'ensemble de la politique locale de l'habitat : parc public et privé, gestion du parc existant et des constructions nouvelles, populations spécifiques.

La démarche pour l'élaboration du PLH Cœur de Gascogne est enclenchée en 2021 par le lancement d'un appel d'offre pour une « mission d'études et d'assistance à l'élaboration d'un programme local de l'habitat ».

Le bureau d'étude choisit aura la charge de réaliser un diagnostic, un repérage foncier et des propositions d'actions en matière de logement.

¹ Unité de mesure du trafic correspondant au transport d'un voyageur sur une distance d'un kilomètre

Conférence Intercommunale du Logement (CIL)

La conférence intercommunale du logement est co-pilotée et co-présidée par l'État et l'Agglomération. Elle a pour objectif de définir une politique commune et partagée de peuplement, de mixité sociale et d'attribution des logements sociaux.

La CIL s'est réunie le 15 décembre 2021. Elle a approuvé l'avenant au document cadre réalisé en 2018 validant quatre orientations :

- Orientation 1 : Partager et renforcer les équilibres territoriaux et locaux
- Orientation 2 : Favoriser l'accès au logement, promouvoir la mobilité et les parcours résidentiels
- Orientation 3 : Coordonner et harmoniser les processus et règles d'attribution
- Orientation 4 : Diffuser l'information sur les politiques du logement et améliorer la connaissance des demandeurs sur l'environnement local du logement social.

Il s'agissait d'actualiser les chiffres du diagnostic et d'ajouter des éléments complémentaires.

La CIL a validé la convention intercommunale d'attribution des logements sociaux (CIA). La CIA constitue la déclinaison opérationnelle des orientations adoptées par la CIL, elle engage chaque partenaire signataire dans la mise en œuvre d'actions visant l'atteinte des objectifs fixés par la CIL.

POLITIQUE DE LA VILLE ET COHESION URBAINE

L'année 2021 s'inscrit dans la continuité de l'année 2020 avec une gestion de la crise sanitaire à prendre en compte. Aussi, un dossier tel que le Contrat de ville faisant référence à de l'accompagnement social a-t-il été particulièrement difficile à traiter. Bien que moins impactant, relevons que les instances de gouvernance n'ont pu se réunir sereinement.

1- Le prolongement et l'engagement du volet NPNRU

La convention ANRU signée en 2019 entre l'EPCI et ses partenaires est dorénavant en phase opérationnelle. L'année 2021 a été consacrée aux réalisations suivantes :

- Concernant les opérations de l'OPH32 et la reconstitution de l'offre suite aux déconstructions, nous devons relever :
 - o Chemin du baron « Aux Terrasses de Peyrusse » : 22 logements sociaux neufs sous forme de petits collectifs en bande ont été livrés.
 - o Chemin du Baron : 12 logements sociaux neufs sous forme de petits collectifs.
 - o Opération du quartier de « Plaisance » : le permis de construire fait l'objet d'un recours contentieux en cours. Il y a remise en question du planning de reconstitution de l'offre sur cette opération.
 - o Opération Pavie : le permis de construire est délivré. L'achèvement des travaux est prévu en fin d'année 2024.
- Le groupement Eiffage/Airoidi/Damon a été recruté par l'OPH32 sur la base d'un concours de conception réalisation. Ce groupement est le maître d'œuvre et a travaillé sur la réhabilitation et la résidentialisation des 742 logements sociaux. De nombreuses réunions ont été organisées pour fixer les plans et conditions d'actions. Les travaux des secteurs E, A et OPQ ont été réalisés. Ils représentent 192 logements sociaux traités.

- L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires a recruté le maître d'œuvre V2S Architectes - situé sur la région - et a réalisé la faisabilité du projet architectural afin de déposer le permis de construire en 2022.
- L'architecte local a été recruté dans le cadre de la rénovation énergétique et mise aux normes du Centre Social et Culturel de la CAF et a produit des esquisses. La CAF réalisera des travaux de réaménagement intérieur de l'immeuble de manière concomitante.
- La crèche, ancienne maison du gardien, achetée par la Ville en fin 2019, a bénéficié du plan REBOND et va augmenter sa capacité à 20 places. Le maître d'œuvre, architecte, a produit les plans de faisabilité du projet architectural.

2- La gouvernance

Face aux périodes de recrudescence de la pandémie, la communauté d'Agglomération et l'Etat ont réussi à organiser sept comités de pilotage du Contrat de ville rassemblant ainsi les services déconcentrés de l'Etat et les opérateurs de l'Agglomération.

Prévu initialement en présentiel sous la présidence du Préfet et du Président de l'Agglomération, le comité stratégique annuel du Contrat de Ville s'est finalement tenu en visio-conférence depuis la Préfecture du Gers. Il a quant à lui permis de mobiliser 16 signataires sur les 19 et il a fait le constat et le partage d'un investissement toujours conséquent des protagonistes. En 2021, 5 comités techniques et des ateliers techniques ont été organisés dans le cadre du pilotage du NPNRU. La 2nd revue de projet en présence de la représentante nationale de l'ANRU s'est tenue en présentiel à l'Agglomération en novembre. Il a permis de relever des points d'amélioration à apporter sur la reconstitution de l'offre de logement sociaux et le devenir d'un bâtiment spécifique (Ex : FJT du Garros).

Un OPCU (ordonnateur, pilotage, coordinateur urbain) a été recruté. Il s'agit du cabinet SIST qui a pour responsabilité de faire respecter le calendrier des opérations sur toute la durée de la convention ANRU et pour tous les maîtres d'ouvrage.

3- Le Plan Quartier Été / Automne et Solidaire 2021

Après la 3^{ème} et 4^{ème} vague de la COVID et face au constat de réussite du Plan Quartiers d'Été 2020, l'Etat a prolongé ce dispositif pour reconduire un PQE 2021.

C'est ainsi que durant la période du 7 juillet au 30 octobre 2020, le Plan Quartier d'Été et Plan Quartier Automne ont proposé une dynamique qui fédérera : 185 jeunes de 12 à 21 ans au travers des activités suivantes :

- Animations sportives ;
- Animations culturelles et artistiques ;
- Actions de prévention en lien avec la Police Nationale pour prévenir le comportement routier en cyclo moteur.

4 Conseil Citoyen

- L'année 2021 a vu la reprise d'activité en présentiel du Conseil Citoyen. C'est ainsi qu'un certain nombre de séances ont pu se tenir au sein du QPV. **Suite aux différentes restrictions sanitaires liées à la COVID19, 6 séances du conseil citoyen ont été annulées. La moyenne de la participation des conseillers est de 51 % en 2021., soit une baisse de 4 % par rapport à 2020.**
- Cette année a permis un échange territorial entre le conseil de Pamiers (Ariège) et celui du Grand Garros. Selon un programme partagé, le conseil citoyen d'Auch s'est déplacé à Pamiers pour rencontrer leurs homologues et prendre connaissance du programme de renouvellement urbain de Pamiers situé en Centre-ville ancien.

5 - Sécurité et tranquillité publique

En 2015, l'EPCI disposait d'un diagnostic territorial de prévention et de sécurité.

En partenariat avec le département, il a été convenu de confier une réactualisation de ce diagnostic et notamment de réaliser un focus sur les jeunes de 16 à 30 ans. Mission confiée au GIP Ressources et Territoires, il s'agissait de produire un plan d'actions partagé entre les acteurs de la prévention (CD 32 - EPCI et société civile) au titre du Conseil Intercommunal de la Sécurité et de la Prévention de la Délinquance (CISPD).

Ainsi, 20 partenaires ont été rencontrés de mars à mai 2021 selon un questionnaire dirigé par le GIP et 3 réunions partenariales conduites par la Coordinatrice CISPD se sont déroulées durant juin et juillet 2021. Il est prévu de faire valider le plan d'action en 2022 et mettre en œuvre ce dernier sous la responsabilité de l'EPCI.

Relevons aussi, la participation active de l'EPCI à la production du Contrat de Sécurité Intégré (CSI) en raison de la déclinaison de rubriques relatives à la territorialisation de la Politique de la Ville. Ce contrat aura vocation à mobiliser des moyens nouveaux de la part de l'Etat et sceller des engagements opérationnels de la part des services de l'Agglomération (équipe de prévention / vidéo surveillance / etc...). Le CSI sera soumis à l'organe délibérant de la ville et de l'Agglomération pour une mise en œuvre en 2022.

6 - Offre culturelle

Cette année encore, le Contrat de ville a permis le rayonnement d'une offre culturelle nouvelle sur le quartier. Comme inscrit dans le Contrat de ville, la communauté d'Agglomération s'est engagée dans la déclinaison d'une 5^{ème} résidence culturelle sur le territoire.

C'est ainsi qu'en juin 2021, avec le soutien de la DRAC Occitanie, un budget de financement a été établi pour trouver un opérateur culturel et un artiste (ou groupe d'artiste) en capacité de produire une nouvelle résidence.

Après l'établissement d'un cahier des charges soumis à l'appréciation de la concurrence, l'opérateur culturel retenu par la DRAC (l'association CIRCA) a choisi de confier cette 5^{ème} résidence au collectif « BASINGA » sous le titre « Ce qui nous relie ».

Ainsi, c'est un programme très complet qui se déroulera d'octobre 2021 à octobre 2022 avec la programmation (ateliers artistiques) suivante :

- Initiation au funambulisme (à 50 cm de haut) ;
- Musique (ouvert aux musiciens locaux pour leur permettre d'intégrer la partition déjà existante du spectacle Traversée) ;
- Costumes (création des costumes des participants au spectacle, toutes techniques confondues et bienvenues !) ;
 - Photo, suite à la création des costumes : invention de personnages et séance portrait photo ;
 - GRIMP : Groupe de Recherche et d'Interaction avec les Murs et les Parois - Rencontre et découverte du métier de technicien cordiste : notions de tension et de force ; la marche sur toitures et façades,
- Expression en mouvement : jeux et situations d'improvisation.

Cette programmation donnera lieu à la réalisation d'un spectacle le 23 octobre 2022 dont l'ambition est de rassembler en extérieur 1 500 à 2 500 spectateurs de la communauté d'Agglomération pour assister à une traversée d'immeuble à immeuble voués à la démolition dans le cadre du NPNRU.

ORDURES MENAGERES

La communauté d'Agglomération exerce, suite à la délibération du 5 juin 2013, la compétence collecte et traitement des déchets des ménages.

Dans la continuité de l'organisation préexistante, l'Agglomération :

- Adhère à plusieurs syndicats pour la collecte sur les autres communes ;
- Assure en régie la collecte des déchets sur la commune d'Auch ;
- Adhère au Syndicat Mixte Départemental Trigone pour le traitement sur la commune d'Auch.

Participations versées aux Syndicats Intercommunaux de Collecte et de Traitement des Ordures (SICTOM)

La communauté d'Agglomération est membre de quatre Syndicats Intercommunaux de Collecte et de Traitement des Ordures (SICTOM). Ils assurent la collecte dans toutes les communes, à l'exception d'Auch, et sont eux-mêmes adhérents à Trigone pour le traitement.

La communauté d'Agglomération perçoit la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) des communes et verse en conséquence une participation annuelle aux différents syndicats.

SICTOM	Zone de collecte	TEOM perçue par l'Agglomération en 2021	Participation versée aux SICTOM en 2021
Centre	Antras, Auterrive, Biran, Castillon-Massas, Castin, Duran, Jégun, Lahitte, Lavardens, Leboulon, Mérens, Mirepoix, Montaut-les-Créneaux, Montégut, Ordan-Larroque, Pavie, Pessan, Peyrusse-Massas, Preignan, Roquefort, Roquelaure, Sainte-Christie, Saint-Lary, Saint-Jean Poutge, Tourrenquets	1 286 268 €	1 279 064 €
Est	Augnax, Crastes, Nougroulet	74 765 €	74 500 €
Sud-Est	Catelnau-Barbarens	54 919 €	55 755 €
Condom	Ayguetinte, Bonas, Castéra Verduzan	121 862 €	116 248 €

Activité du service collecte et prévention des déchets

Le service ordures ménagères de la collectivité est chargé de la collecte des déchets sur la ville d'Auch. Cela représente 22 200 usagers².

L'année 2021 est marquée par :

- L'arrêt de la distribution des sacs plastiques pour les usagers en regroupement,
- L'amélioration de la sécurité du personnel,
- La sensibilisation des usagers aux jours et heures de collecte en centre-ville.

² INSEE 2017

Tonnage de déchets collectés

Le tonnage total de déchets collectés a légèrement diminué en 2020 :

	Ordures ménagères	Ratio OM Kg/hab/an	Tri sélectif (emb, J/Mag)	Verre	TOTAL (tonnes)	Evolution	% recyclé
2004	10 244	469	-	411	10 655		3,90 %
2005	9 704 (+ 39*)	446	310	427	10 480	-1,60 %	7,00 %
2006	8 346 (+ 168*)	390	1 136	527	10 143	-3,20 %	16,40 %
2007	8 106 (+ 201*)	380	1 159	495	9 956	-1,80 %	16,60 %
2008	7 997 (+202*)	375	1 151	533	9 883	-0,70 %	17,00 %
2009	7 639 (+214*)	364	1 094	543	9 490	-3,90 %	17,30 %
2010	7 561 (+180*)	355	1 118	590	9 449	-0,40 %	18,08 %
2011	7 451 (+167*)	350	1 157	557	9 332	-1,20 %	18,40 %
2012	7 287 (+164*)	342	1 242	587	9 280	-0,56 %	19,70 %
2013	7 229 (+207*)	345	1 229	607	9 272	-0,09 %	19,80 %
2014	7 075 (+312*)	338	1 147	596	9 130	-1,50 %	19,10 %
2015	7 155 (+276*)	338	1 166	583	9 180	0,54 %	19,00 %
2016	6 676 (+218*)	314	1 230	620	8 744	-4,75 %	21,16 %
2017	6 600 (+193*)	312	1 246	605	8 644	-1,10 %	21,41 %
2018	6 622 (+267*)	314	1 165	621	8 675	0,35 %	20,58 %
2019	6 342 (+263*)	306	1 199	631	8 435	-2,70 %	21,70 %
2020	6 177 (+332*)	297	1 055	709	8 273	-1,99 %	21,30 %
2021	6 265 (+ 435*)	282	1 051	710	8 461	+ 2,27%	20,8 %

*refus de tri

Coûts de la collecte et du traitement en 2021

Coûts de collecte et de traitement pour 7 751³ tonnes de déchets et 710 tonnes de verre :

	Coût net par tonne	Coût net par usager desservi	Coût 2021 TTC
Collecte	221,45 €	80,60 €	1 789 495 € -3,8 % par rapport à 2020
Traitement	124,3 €	47,38 €	1 051 929 € +12,79% par rapport à 2020
Coût total de gestion (Collecte + traitement)	335,75 €	127,98 €	2 841 424 € +1,7% par rapport à 2020

Recettes en 2021

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères :	2 639 932 €
Redevance Spéciale :	247 063 €

Participation versée au Syndicat Mixte départemental Trigone

Trigone est chargé du traitement des déchets, c'est-à-dire de toute opération/préparation d'opération de valorisation ou d'élimination.

En 2021, la participation versée au syndicat Mixte départemental Trigone s'élève à 1 076 743 € pour la zone de collecte d'Auch, soit une augmentation de 12 % par rapport à 2020.

³ 7 751 tonnes : 6 265 tonnes d'ordures ménagères et 435 tonnes de refus de tri, enfouies en CET ; 1 051 tonnes de déchets recyclables issus de la collecte sélective et triés, hors encombrants.

* il s'agit des refus issus du tri sélectif que l'on peut assimiler à des ordures ménagères puisque ces déchets ne sont pas recyclables.

Eau potable

Contrat de projet entre le SMAEP d'Aubiet Marsan, GACG, Trigone, le Conseil Départemental du Gers, l'Etat et l'Agence Adour Garonne.

La communauté d'Agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne (CAGACG) s'engage dans un contrat de projet initié par le Préfet entre le SMAEP d'Aubiet-Marsan, Trigone, le Conseil Départemental du Gers, l'Etat et l'Agence Adour Garonne. Ce contrat permettra à l'Agglomération de bénéficier de subventions exceptionnelles de la part de l'Agence de l'eau (50 % du montant HT de l'opération).

La CAGACG et le SMAEP d'Aubiet-Marsan prévoient la création d'un syndicat mixte pour la construction et l'exploitation d'équipements communs aux deux structures de l'exhaure jusqu'à un réservoir de tête de Terraube. Le SMAEP d'Aubiet-Marsan et la CAGACG resteront maître d'ouvrage pour la compétence distribution et assureront la construction des réseaux les concernant. Le projet permettra la desserte des abonnés d'Auch et du SMAEP Aubiet-Marsan pour une pointe de 16 000 m³/jour (respectivement 12 000 m³ et 4 000 m³/jour soit 600 et 200 M³/H) à horizon 30 ans.

Le coût global du projet est estimé à 24 M€ pour la CAGACG et le SMAEP Aubiet-Marsan à répartir entre les 2 structures, sur la base d'une filière de traitement complète au regard de la réglementation actuelle.

Engagements de l'Agence de l'eau et du Conseil Départemental :

- 50 % de subvention Agence de l'eau,
- 7,5 % de subvention du Conseil Départemental.

L'engagement de la CAGACG :

- Un projet mutualisé avec le SIAEP d'Aubiet Marsan et à respecter le calendrier de travaux cité ci-dessous.
- Mettre en œuvre un programme pluriannuel de renouvellement de son réseau visant à tendre vers un objectif de 85 % de rendement.

Le calendrier prévisionnel :

- Usine mutualisée et raccordement SMAEP Aubiet-Marsan,
- 1^{er} semestre 2024 : attribution des marchés et dépôt des dossiers de demandes d'aide (CD32 / Agence),
- 2026 : mise en service et réception.

Validation des statuts du syndicat mixte de production d'eau potable

La communauté d'Agglomération, au titre des besoins en eau potable de la Ville d'Auch, et le Syndicat mixte d'Alimentation en Eau Potable d'Aubiet-Marsan ont prévu de mettre en œuvre en commun un projet d'unité de production en eau potable ainsi que des ouvrages annexes. Cet outil commun nécessite des investissements communs pour les études et les travaux, mais aussi une structure permettant la gestion du projet sur le long terme, son maintien en état et son exploitation.

Ainsi, le SMAEP d'Aubiet-Marsan et l'Agglomération projettent de créer une structure commune, sous la forme d'un Syndicat Mixte, pour la conception, la réalisation, l'exploitation et la gestion de l'ouvrage de production d'eau et les installations associées. L'Agglomération valide les statuts de ce syndicat mixte.

Assainissement collectif

Le Vice-Président en charge des « Eaux et Rivières » et la cheffe du service eau et assainissement ont rencontré l'ensemble des communes signataires de la convention de délégation de gestion de l'exploitation des ouvrages d'assainissement collectif. L'occasion d'aborder les situations financières et d'avoir une première approche des méthodes d'exploitation mises en place par les communes.

En avril, le service eau et assainissement intègre dans ces effectifs un technicien assainissement chargé des missions relevant des opérations d'investissement sur les communes de l'Agglomération.

Instauration de la PFAC (Participation au Financement de l'assainissement collectif)

Une Participation au Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC) est instaurée sur le territoire de l'Agglomération.

La PFAC sera exigible à compter de la date du raccordement au réseau public de collecte des EU de l'immeuble neuf ou réhabilité dès lors que ce raccordement génère des EU supplémentaires. Tous les propriétaires d'immeubles seront redevables de la PFAC (immeubles préexistants ou édifiés postérieurement à la mise en service d'un réseau de collecte des EU).

Les montants par communes sont les suivants :

	Pour une construction neuve	Pour un raccordement d'une construction existante ou par logement collectif
Auterrive	4 000 €	1 500 €
Castillon Massas	4 000 €	1 500 €
Castin	4 000 €	1 500 €
Crastes	4 000€	
Duran	4 000 €	1 500 €
Jégun	3 000 €	1 500 €
Montaut-les-Créneaux	3 000 €	
Montégut	3 500 €	1 500 €
Nougaroulet	4 000 €	1 500 €
Ordan-Larroque	4 000 €	1 500 €
Pessan	5 000 €	
Puycasquier	4 000 €	1 500 €
Preignan	En 2021	800 €
	à compter du 01/01/2022	1 500 €
Roquefort	3 500 €	
Roquelaure	2 000 €	800 €
Sainte-Christie	4 000 €	2 000 €
Saint Jean Poutge	3 000 €	
Saint Lary	3 000 €	1 500 €

Pour la commune d'Auch, les modalités de calcul de la PFAC sont :

- le non-recouvrement de la participation en-dessous du minimum de 20 m² de surface de plancher ;
- le tarif actualisé à 17 € le m² de surface de plancher.

Travaux sur le territoire de l'Agglomération :

COMMUNES	Désignation	Montant travaux TTC 2021
AUCH	Réhabilitation de réseau EU et sécurisation postes de relevage	440 000,00 €
BIRAN	Réhabilitation canalisation	9 249,65 €
CASTIN	Études STEP et réseau	18 773,10 €
JEGUN	Pose de branchements et réhabilitation de réseau	19 828,52 €
PAVIE	Pose de branchements	4 160,65 €
SAINT JEAN POUTGE	Curage casiers filtres plantés de roseaux	30 404,00 €
SAINTE CHRISTIE	Travaux de réseau EU	2 539,20 €

Gestion des eaux pluviales urbaines

Travaux sur le territoire de l'Agglomération :

COMMUNES	Désignation	Montant travaux TTC en 2021
AUCH	Réhabilitation de réseau	130 000,00 €
AUTERRIVE	Réhabilitation réseau	3 390,00 €
MIREPOIX	Pose réseau	10 776,00 €
PAVIE	Pose canalisation	1 060,31 €

Assainissement non collectif

Les élus de la CAGACG ont décidé de modifier le règlement du SPANC, sur les points suivants :

1/ Deux nouveaux tarifs sont intégrés dans le règlement :

- Forfait contrôle de la bonne exécution des travaux : 200 € TTC
- Forfait instruction dossier de conception : 95 € TTC

2/ Modification de la fréquence de contrôle périodique de bon fonctionnement des installations

La fréquence de contrôle périodique des installations d'assainissement non collectif est modifiée et n'excèdera pas dix ans (au lieu de tous les 6 ans). Cette fréquence peut varier selon le type d'installation, l'état, ses conditions d'utilisation et les constatations effectuées par le SPANC lors du dernier contrôle. Dans le cas des installations présentant un danger pour la santé des personnes ou des risques avérés de pollution de l'environnement, les contrôles peuvent être plus fréquents tant que le danger ou les risques perdurent. Dans le cas des installations nécessitant un entretien régulier, notamment celles comportant des éléments électromécaniques, le SPANC se réserve le droit de ne pas modifier la fréquence de contrôle mais de demander au propriétaire de lui communiquer entre les deux contrôles, les documents attestant de la réalisation des opérations d'entretien et des vidanges.

3/ Pénalités financières

Une pénalité sera applicable en référence à l'article L.1331-8 du code de la santé publique, le propriétaire, tant qu'il ne s'est pas conformé aux obligations prévues aux articles L.1331-1 à L.1331-7-1 du même code, sera astreint au paiement d'une somme équivalente à la redevance d'assainissement non collectif.

Cette somme est majorée de 100 % et reconduite chaque année, dans les cas précisés ci-après :

- en cas de non-respect des obligations de maintien en bon état de fonctionnement et d'entretien des ouvrages ayant pour conséquence un risque sanitaire et/ou environnemental avéré ;
- en cas de non réalisation des travaux prescrits par le document établi à l'issue du contrôle, dans le délai imparti (sans délai en cas d'absence d'installation, 4 ans en cas d'installation présentant des dangers pour la santé des personnes, ou présentant un risque avéré de pollution de l'environnement).

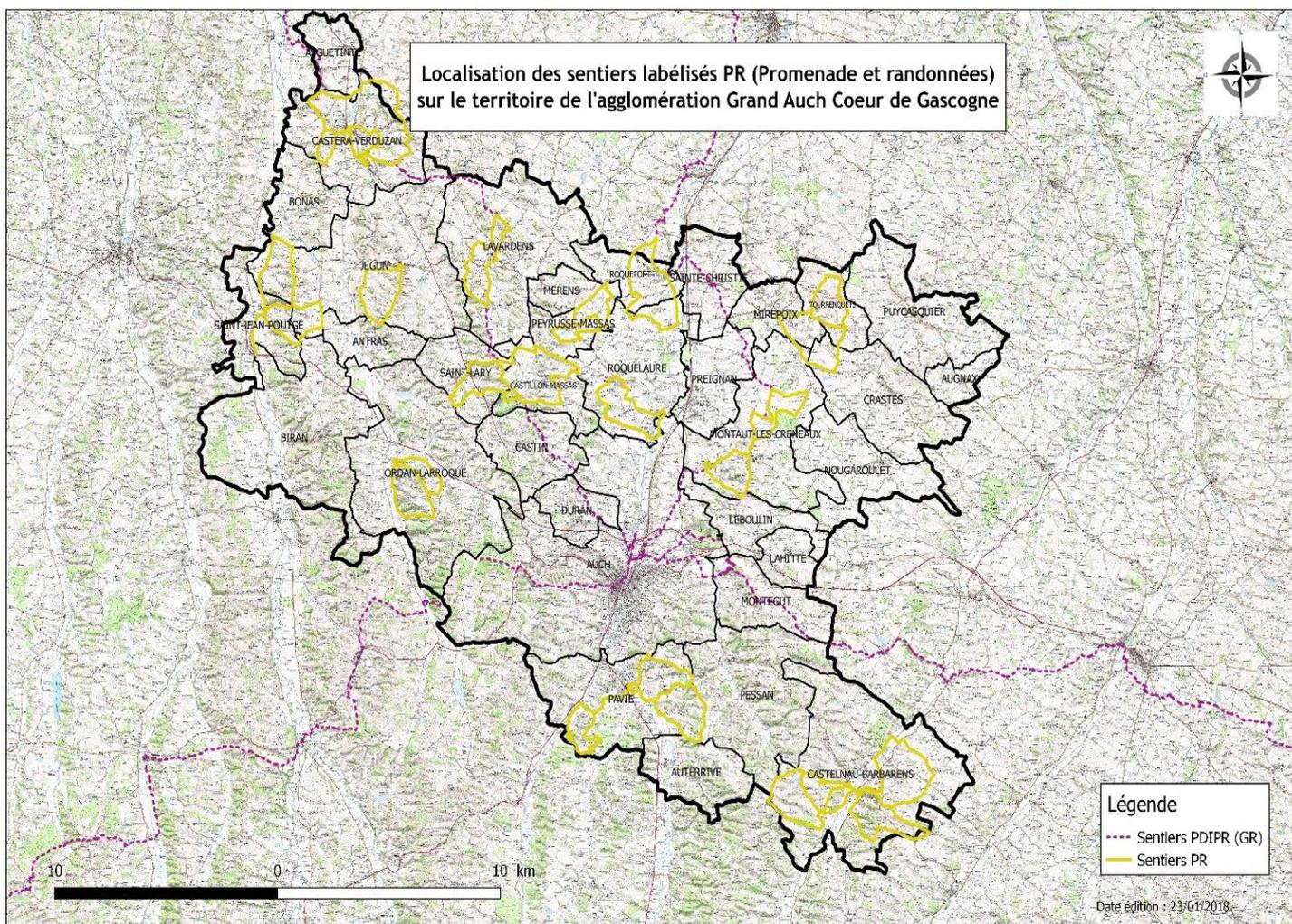
SENTIERS, RIVIERES

Sentiers de randonnée

Grand Auch Cœur de Gascogne dispose de la compétence « Création, entretien et demande de labellisation des sentiers de randonnée non motorisée reconnus d'intérêt communautaire ». Rentrent dans la catégorie des sentiers « reconnus d'intérêt communautaire » les chemins ayant pour vocation la découverte par les randonneurs des paysages variés et présentant des curiosités naturelles ou historique et à ce titre labellisés « Promenade et Randonnées » (PR). Dans ce cadre, 24 sentiers ont déjà été reconnus d'intérêt communautaire.

Commune (départ PR)	Nbre PR	nom PR	n°P R	Longueur (en m)
CASTELNAU-BARBARENS	1	LE CHEMIN DE HOURONTAN	1	9 959
	2	LE CHEMIN DE SAINT GUIRAUD	2	10 787
	3	LE CHEMIN DES SOURCES ET DES BAINS	3	9 274
	4	LE CHEMIN DU BOIS BEDAT	4	13 070
CASTERA VERDUZAN	5	LACS, RIVIERES ET COLLINES	4	8 800
	6	SENTIER DES CRETES	3	5 253
	7	CHEMIN DES 3 HAMEAUX	2	7 026
	8	PAR LE VIEUX CASTERA	1	14 772
CASTILLON MASSAS	9	PAR LE BOIS DE CASTILLON MASSAS	4	12 212
JEGUN	10	LAVOIRS ET MOULINS	1	7 243
CRASTES	11	CHEMIN DES COLLINES DE CRASTES	1	12 000
LAVARDENS	12	LE CIRCUIT DU CHATEAU DE LAVARDENS	1	10 284
MIREPOIX	13	PAR LE HAMEAU DE TOURENS	7	9 132
MONTAUT-LES-CRENEAUX	14	BALADE PAR LE BOIS DE PILHAT	1	10 633
	15	LA BOUCLE DU CHATEAU	2	6 614
ORDAN LARROQUE	16	SUR LA TRACE DES PELERINS	1	8 861
		Variante 1 Sur les traces des pèlerins	1	2 074
PAVIE	17	LA SARRADE DE MARSEILLAN	2	9 094
	18	LE SENTIER DE BESMAUX	1	11 469
PEYERUSSE MASSAS	19	CHEMIN DU BOIS DE LA PEUR	13	9 330
		Variante 1 Chemin du bois de la Peur	13	1 724
ROQUEFORT	20	LA BOUCLE DES CHATEAUX	1	11 635
SAINT JEAN DE POUTGE	21	VALLEE DE LA BAISE ET COLLINES VERS LARRANCHELAN	1	17 408
		Variante 1 Vallée de la Baise	1	1 320
		Variante 2 Circuit Poutge et Serrade		1 300
SAINT LARY	22	LA FORET DOMANIALE DE LARRAMA	1	10 140
TOURENQUETS	23	LE PETIT TOUR DE TOURENQUETS	12	6 515
ROQUELAURE	24	CHEMIN DE LA SIUTAT		10 296
TOTAUX	24			248 225

Pas de nouveaux sentiers labellisés en 2021.



Rivières

Le SM3V a réalisé des diagnostics en interne en complément de ceux de l'année précédente afin d'établir le Programme Pluriannuel de Gestion (PPG) 2021-2025 en rapport avec l'ensemble des thématiques liées à l'espace rivière (hydromorphologie, hydrologie, état des masses d'eau, pressions, usages, gouvernance...) et associées à la hiérarchisation des enjeux du territoire.

Le PPG 2021-2025 n'a pu être présenté aux financeurs. Pour autant, il a été adopté le 1^{er} décembre 2020 et seuls des travaux urgents de désencombrement du lit ont été réalisés :

- La renaturation des Berges du Gers au lieu-dit « Las Pachères » pour 6 901,35 € TTC ;
- Des travaux d'entretien des Berges à Auterrive, Pavie, Auch, Preignan, Roquelaure, Roquefort pour 44 500 € TTC.

Par ailleurs, le Plan Pluriannuel de Gestion des Cours d'eau (PPG) a été mis en place avec la programmation des travaux sur la période 2022-25.

Une visite technique a eu lieu à Pavie. La commune a sollicité le SM3V concernant l'entretien du Gers au niveau de l'atterrissement situé à l'aval immédiat du seuil du moulin de la Tour après le vieux pont du XII^e siècle. Les préconisations issues de ce diagnostic seront intégrées au PPG.

Attente de confirmation du SM3V pour savoir si la déclaration d'intérêt général (DIG) qui permet au syndicat d'intervenir dans des espaces privés a été signée.

ENVIRONNEMENT, PROSPECTIVE, AMENAGEMENT DURABLE

Le Service Climat Energie créé en janvier 2015, coordonne la politique de Développement Durable et de Transition Energétique de l'Agglomération.

Le service agit en collaboration étroite avec les services chargés de la réalisation des actions.

Depuis 2020 et la validation par le conseil communautaire du Plan Climat Air Energie Territorial, le 27 février 2020, l'action est consacrée au déploiement du plan d'action du PCAET.

Lancé en 2015 le PCAET vise à définir une politique communautaire de transition énergétique articulée autour des axes transport, énergie et alimentation qui représentent à eux seuls près de 3/4 des émissions de Gaz à Effet de Serre du territoire.

En 2021, le travail du service aura été orienté autour de l'émergence du PAT (Projet Alimentaire Territorial) et de la coordination entre l'Agglomération et les communes qui la composent quant aux enjeux principaux et aux moyens à mettre en œuvre pour y répondre.

Parmi les réalisations plus concrètes et à titre d'exemple, c'est en 2021 qu'a été publié le site de l'Atlas de la Biodiversité InterCommunale (ABiC) qui vise à mettre à disposition de tous la connaissance des richesses naturelles du territoire et les moyens de participer à l'approfondissement de cette connaissance.

EQUIPEMENTS CULTURELS

Musée des Amériques - Auch

Comme beaucoup de services, le musée a été impacté par la crise du COVID. Il a dû être maintenu fermé au public du 1^{er} janvier au 19 mai. Les services sont restés ouverts et l'équipe a pu réaliser en interne un certain nombre de chantiers et préparer la saison estivale dans de bonnes conditions.

1 Fréquentation

En année normale, le musée compte 330 jours d'ouverture au public. Nous n'en avons connu que 225 contre 207 en 2020.

Toutefois, la fréquentation annuelle est restée correcte avec un total de 12 001 visiteurs soit une moyenne quotidienne de 53 personnes contre 41 en 2017. Ce résultat positif est dû en grande partie au public estival venu en grand nombre et au succès de l'exposition d'archéologie « des Ausques aux auscitains ».

2 Recettes

Malgré le nombre de jours de fermeture, les recettes produites par la billetterie et la boutique sont en forte hausse. Elles totalisent 36 238 € pour la première et 22 913 € pour la seconde. Soit des recettes en progression de 45 % par rapport à l'année précédente.

3 Exposition

En 2021, trois évènements majeurs sont venus ponctuer la saison :

- L'exposition des Ausques aux auscitains du 15 mai au 31 décembre
Depuis plus de quinze ans de nombreuses fouilles ont été menées à Auch et dans les alentours à la recherche de vestiges laissés par les Ausques, peuple gaulois qui occupait le territoire. Cette activité s'explique notamment par le développement de l'archéologie préventive qui, grâce à la loi spécifique de 2001, a permis la multiplication des découvertes. Parallèlement, un important programme de fouilles a été lancé à partir de 2007 sur l'Agglomération protohistorique de

La Sioutat à Roquelaure. Ces recherches ont confirmé l'importance de ce site avant la conquête romaine et éclairé d'un nouveau jour son évolution.

Dès lors, après 15 ans d'activité de terrain, il était important qu'une exposition puisse se tenir afin de présenter au public l'étendue de ces découvertes et rendre compte de l'évolution des connaissances. De la fondation de la ville gauloise de Roquelaure à l'apparition de la ville médiévale d'Auch, plus de 1200 ans se sont écoulés.

Grâce à l'archéologie, il est possible de suivre les grandes étapes de cette histoire. A quoi ressemblaient les villes en pays ausque ? Comment s'organisait la société ? Quelles étaient les activités du quotidien ? Quels métiers étaient exercés et comment ? ... C'est à ces interrogations que tente de répondre cette exposition.

L'exposition réalisée en partenariat avec l'INRAP (Institut National de Recherche Archéologique Préventive) et le soutien du SRA (service régional de l'archéologie) se développe sur plus de 120 m². Une trentaine de vitrines présentent de nombreuses pièces encore jamais présentées au public. Les collections présentées proviennent de fouilles récentes mais aussi des collections du musée des Amériques et du musée Saint Raymond de Toulouse

- L'exposition des créations de l'association Matières : MAAtières
Le projet de ces artistes est né du désir de réunir deux lieux d'exposition emblématiques de la ville d'Auch, à savoir leur espace et le musée, en proposant au public d'y découvrir sur une même période des œuvres issues d'un même projet et inspirées des collections précolombiennes du musée. L'exposition eut lieu du 8 septembre au 30 octobre 2021.
- La création de réserves visitables (les premières en région). Celles-ci, installées de façon permanente présentent dans les conditions de stockage sécurisées près de 400 objets.

4 Médiation

Malgré les restrictions sanitaires, l'activité scolaire a repris doucement. Nous avons reçu en 2021 1 719 scolaires contre seulement 359 en 2020. Dans une année normale de fréquentation, la fréquentation des scolaires se chiffre aux alentours de 4 000 à 4 500.

Ce temps libéré a permis de travailler sur la mise en place de nouveaux supports pédagogiques et notamment sur la publication d'un ouvrage illustré à destination des enfants. Celui-ci ne sera imprimé que cette année en 2022. Un gros travail a également été fait en direction des publics présentant un handicap : adaptation des supports de visite, complément des équipements, amélioration du parcours, signalétique.

La programmation culturelle comprenant les animations pour le jeune public « Enfance de l'art », le cycle de conférences, les événements nationaux comme la « Nuit des Musées », la semaine de l'Amérique Latine, la fête de l'archéologie, fut très largement remaniée. De nombreux événements ayant été annulés ou reportés en raison des mesures sanitaires.

5 Communication

Les campagnes initialement prévues l'année précédente n'ont pas été reprogrammées. Seule l'affichage urbain de l'exposition temporaire fut maintenue.

A la sortie du confinement l'opération médiatique consistant à réouvrir le musée à 6 h 00 du matin le 19 mai fut particulièrement bien relayée avec un direct sur France Inter et un reportage de France 3.

6 Récolement décennal et inventaire rétrospectif

Depuis l'entrée en vigueur de la loi du 4 janvier 2002 relative aux musées de France et la promulgation de l'arrêté de 2004 relatif aux procédures de récolement, plusieurs chantiers des collections nous ont menés à l'achèvement du récolement à la fin de l'année 2017.

Le suivant est en cours de réalisation. La fermeture des salles au public a permis à l'équipe de se mobiliser sur cette mission et de récolter les pièces en exposition. 9 678 fiches ont été vérifiées, ce qui représente au 27/06/2022 un taux d'avancement de 82,2 %.

7 Scientifique

Le projet de l'exposition « Des Ausques aux auscitains » a été mené à son terme. Il fut le fruit d'une collaboration scientifique avec l'INRAP (Institut National de Recherche Archéologique Préventive), les services du Service Régional de l'Archéologie et de nombreux archéologues.

Par ailleurs, le musée a été associé à plusieurs projets d'exposition - musée Dauphinois, musée de Parme en Italie, muséum d'histoire naturelle de Toulouse - pour des prêts d'objets ou de la collaboration scientifique.

8 Acquisition

2021 a été marqué par la donation d'une soixantaine de textiles précolombiens péruviens.

9 Demandes de subventions

En 2021, le musée a perçu 44 355 € de subventions pour ses différentes opérations au nombre desquelles sont :

- La restauration de pièces archéologiques péruviennes en argent ;
- La programmation de l'été culturel ;
- Des équipements pour l'accessibilité de tous les publics ;
- Le lancement du plan de sauvegarde des œuvres ;
- Et les différentes propositions de la médiation.

Ecole de musique

Fonctionnement

Un bilan en chiffre avec 346 inscrits en octobre 2020 et 327 en juin 2021, soit 19 abandons sur l'année et un niveau de réinscription toujours élevé avec 260 usagers.

Pendant cette année scolaire, le service connaît un fonctionnement en demi-teinte avec les absences des usagers tout le long de l'année pour cause de contamination à la COVID 19, mais aussi de quelques enseignants malgré les précautions et les mesures sanitaires.

Toutes les évaluations théoriques et instrumentales ont été annulées et nous avons modifié nos pratiques pour garantir un suivi auprès des élèves et des parents.

Cette année comme l'année précédente l'outil numérique trouvera sa place en complément des différents supports pour toutes les pratiques.

Soulignons au passage la réactivité et la créativité des enseignants, pour la mise en place et la richesse des différentes formes d'outils pédagogiques au service de la transmission des disciplines artistiques.

Actions culturelles

Un solde de 6 actions artistiques, même si le travail de fond est sur une base pédagogique la finalité reste la restitution dans un lieu de diffusion.

Au total c'est 14 actions artistiques et pédagogiques annulées sur cette année 2020-2021.

BILAN

Nous renforçons et utilisons en complément les moyens numériques avec les différents outils pédagogiques et de communication, sites et réseaux sociaux, pour rapprocher encore plus les enseignants sur le partage des différentes expériences pédagogiques et techniques et pour diffuser au maximum le fruit de notre travail

Bibliothèque

Collections

Collections imprimées Adulte/Jeunesse : nombre de documents et acquisitions

	MGA*		SOUS-TOTAL MGA	MDC**		SOUS-TOTAL MDC	TOTAL
	AD	J		AD	J		
Nombre de docs	25270	17630	42900	2174	15396	17570	60470
Acquisitions	2507	1564	4071	231	361	592	4663
Eliminations	3690	3302	6992	159	148	307	7299

(*MGA=médiathèque centrale / MDC=médiathèque des collectivités)

Un désherbage conséquent a été mené ainsi qu'un renouvellement important des collections. De nouveaux axes d'acquisition ont été élaborés. Depuis le diagnostic réalisé en 2018/2019, l'accent a été particulièrement mis sur le rééquilibrage et le renouvellement de l'ensemble des collections mais aussi sur les collections adaptées aux personnes en situation de handicap visuel. La MDC tend progressivement à rééquilibrer ses collections Adulte et Jeunesse.

Collections audiovisuelles

Le nombre total de documents dont CD et DVD est de **20 055** dont **17 196** CD, **1 844** DVD et **1 015** autres documents. La collection de DVD rencontre un franc succès auprès des usagers.

Public

Le nombre d'adhérents actifs (emprunteurs) est de **2 877** (3 133 en comptant les utilisateurs du portail). En baisse par rapport à 2018 (3 495) et 2019 (3 191), nous notons une hausse par rapport à 2020 (2 778). Cela représente pour 2021 : 12.8 % de la population communale et 7.4 % de la population intercommunale. La période de janvier à juillet 2022 confirme cette tendance à la hausse des inscriptions. Le nombre de collectivités (carte pour institutions) inscrites est également en hausse (**190**). De plus, le nombre de personnes fréquentant le portail documentaire depuis 2019 est en nette augmentation.

Emprunts

Le nombre annuel de prêts de la médiathèque centrale est de **80 716** (72 121 sans compter les renouvellements) dont 55 % de documents Jeunesse et celui de la médiathèque des collectivités est de **2 973** dont 86 % de documents Jeunesse. Nous notons une baisse conséquente par rapport à 2018 (plus de 100 000) et une hausse par rapport à 2020 (59 343 MGA/1 324 MDC).

Fonctionnement

Des améliorations notables ont été apportées à l'organisation du travail grâce à un outil interne de travail collaboratif et un autre outil partagé avec le service de communication, afin de faciliter la mise en commun, la planification et la communication.

Par ailleurs, il a été décidé d'accueillir 6 stagiaires par an en respectant la diversité des demandes afin de les recevoir dans les meilleures conditions possibles. En 2021, ont été accueillis 4 collégiens/lycéens, 1 étudiante en DUMED et une personne via Pole Emploi.

Présence en ligne

L'usage de la page institutionnelle Facebook, au cours de cette année 2021, est devenue régulière et s'est enrichie. Le portail documentaire est de plus en plus utilisé ainsi que les ressources numériques.

Action culturelle

Après une longue période d'ouverture sans action culturelle pendant la pandémie, la reprise des animations eut surtout lieu en septembre, parmi lesquelles : le Marathon des mots (juin), les Journées du Patrimoine (septembre), la Fête de la science (octobre) et la préparation de 3 classes de l'intercommunalité aux Petits champions de la lecture. Pour sa première édition, la fête de la science a attiré **228** personnes lors des **14** animations proposées.

Conventions - nouveaux partenariats

Grâce à l'association Recyclivres, 1 388 livres pilonnés de la médiathèque ont été mis en vente et 1 182 livres ont été vendus. Notons qu'UNICEF 32 et Valoris sont les associations désignées par convention pour bénéficier d'un pourcentage sur les ventes. Un partenariat notable est celui établi avec l'association Valentin Haüy prévoyant la mise à disposition d'une bibliothèque numérique d'œuvres littéraires (fichiers de livres lus). Il est prévu en 2022/23 d'acquérir des lecteurs DAISY permettant une navigation facile. Parmi les nouveaux partenariats, notons celui avec l'INSTEP et l'INSPE.

Projets

La mise en production du portail issu de la mutualisation avec la Médiathèque départementale 32 et son réseau, initialement prévue en 2021, a été reportée en octobre/novembre 2022 pour des raisons techniques.

Les 6 740 notices du fonds ancien ont fait l'objet d'une rétro-conversion et seront versées dans le nouveau portail documentaire. Cette opération de signalement est importante à deux titres : l'accès des usagers au catalogue et la possibilité professionnelle d'explorer et valoriser le fonds.

EQUIPEMENTS SPORTIFS

Le complexe du Mouzon, la piscine et les gymnases dénommés Mathalin et Pardailhan, sont des équipements sportifs d'intérêt communautaire. Ces équipements permettent de satisfaire les attentes et les besoins du public, des scolaires et des associations.

L'action de la communauté d'Agglomération conjuguée au dynamisme des associations constituent de sérieux atouts pour le développement du sport, facteur de bien-être, de santé, de lien social et de rayonnement de notre territoire.

Utilisation des équipements sportifs

Equipements	VOLUME HORAIRE 2020 (heures)	VOLUME HORAIRE 2021 (heures)	% d'écart d'utilisation
Mouzon	1237	1342	+ 8
Piscine (petit bassin)	573	1750	+ 205
Gymnase Pardailhan	879	1065	+ 21
Piscine (grand bassin)	745	1005	+ 35
Gymnase Mathalin	1164	1461	+ 26
Mouzon musculation	224	251	+ 12

En 2020, l'impact de la pandémie a généré une baisse importante de l'utilisation des équipements sportifs. En 2021, le volume horaire d'utilisation se rapproche de la normale. Cependant, seule la saison 2021/2022 fut complète. Les premiers mois de 2021 le sport en salle était interdit.

La piscine communautaire

La piscine communautaire est un équipement sportif à vocation nautique et reste la seule piscine couverte du Gers ouverte toute l'année.

Sauf imprévu technique, la piscine est ouverte 7j/7 de 8H à 22H (fermeture hebdomadaire le dimanche AM) selon une amplitude de 340 jours/an.

Les fermetures techniques de l'équipement (en moyenne 2 semaines/an) sont nécessaires pour vidanger les bassins (obligatoire 1 fois / an), configurer la piscine extérieure avant la saison estivale et procéder à la maintenance de la machinerie (traitement de l'air et de l'eau).

En 2021, le bassin extérieur de la piscine communautaire a été exceptionnellement ouvert au mois de mai en raison de la situation sanitaire qui exigeait la fermeture des équipements clos. Ce dispositif a permis d'enregistrer près de 75 000 entrées en 2021 soit 50 % de plus par rapport à 2020.

SOCIAL

Activité du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) est un établissement public intercommunal, en charge de l'action sociale de la communauté d'Agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne. Il est au service des habitants de ce territoire et notamment les plus fragiles, il a pour vocation de les accueillir, de les conseiller, de les aider dans les démarches. Il intervient particulièrement auprès des personnes en difficulté ou en grande précarité, des personnes âgées, handicapées et/ou malades. Il joue aussi un rôle important de coordination avec l'ensemble des acteurs sociaux institutionnels ou associatifs.

L'année 2021 a été marquée une nouvelle fois par la crise sanitaire liée à la COVID19 mais aussi par une adaptation des services face à un contexte économique et financier dégradé.

Le CIAS gère plusieurs services et dispositifs de maintien à domicile des personnes âgées et handicapées :

Service ou dispositifs de maintien à domicile	Bilan 2021
Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) de 114 places, dont 104 de SSIAD et 10 places au titre de l'Equipe Spécialisée Alzheimer (ESA)	⇨ 116 usagers et 25 023 journées d'interventions réalisées au SSIAD ⇨ 60 usagers ont bénéficié des prestations ESA. Plus de 795 séances ont été réalisées.
Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)	⇨ 617 usagers au 31/12/2021, 767 ont été aidés au cours de l'année. 116 465 heures en 2021, ⇨ un dispositif blanchisserie qui a traité 12,5 tonnes de linge au bénéfice de 47 usagers.
Portage de repas à domicile	43 431 repas confectionnés par la cuisine centrale ont été servis sur l'année. Le service a livré en moyenne 129 bénéficiaires par mois.
Prévention de l'aggravation de la dépendance (Interlude)	28 usagers.
Déplacements accompagnés	444 interventions représentant 705 heures au bénéfice de 30 usagers.
Petits travaux à domicile	46 interventions, 44 heures d'intervention
Loisirs pour les retraités et les personnes âgées	Ce service ayant été impacté par les effets de la crise sanitaire, il a fonctionné à minima. Au-delà des activités « classiques » proposées par le service, des actions de prévention du vieillissement dans le cadre d'appels à projet ARS, CARSAT et Conférence des Financeurs ont été proposées.

La halte d'accueil de 8 places pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer a également subi les effets de la crise sanitaire. En 2021, les interventions ont été réalisées « hors les murs » à savoir au domicile des personnes, pour 3 usagers seulement.

Le CIAS gère également un pôle action sociale et solidarité :

Service ou dispositif d'action sociale	Bilan 2021
Epicerie Sociale Colis alimentaires Colis d'urgence	132 ménages admis dans l'année 188 ménages ont pu en bénéficier 440 ménages ont pu en bénéficier
Aire d'Accueil des gens du voyage proposant 16 emplacements	58 familles accueillies. Taux d'occupation : 73 %
Service d'aide sociale (qui exerce toutes les missions légales d'aide sociale et, au titre de l'aide sociale facultative, attribue des aides alimentaires, des aides financières, des aides au transport).	<ul style="list-style-type: none"> • 87 personnes ont été domiciliées en 2021 • 123 dossiers de demande d'aide sociale (obligation alimentaire, hébergement) • 834 ménages ont été aidés au titre des aides facultatives. Accompagnement social : <ul style="list-style-type: none"> - 36 ménages ont été accompagnés dans le cadre d'un accompagnement social global, - 20 ménages liés au maintien dans le logement - 169 entretiens ont été menés sur le dispositif d'épicerie sociale

Un dispositif de micro-crédit personnel, géré par le service aide sociale, permet l'accès à des prêts bancaires pour des personnes à faibles revenus exclues du système bancaire. 27 ménages ont été suivis.

Éléments budgétaires 2021 - budget principal et budgets annexes :

La situation du CIAS est résumée dans le tableau suivant au travers des différents chapitres tant en dépenses qu'en recettes :

CA 2021	Nature	Résultat de clôture N-1	Affectation N-1	Données de l'exercice	Solde d'exécution	Résultat de clôture
Section d'investissement	Dép./Déficit			45 822,08		
	Rec./Excédent	727 803,82	727 803,82	115 310,80	+ 69 488,72	797 292,54
Section de Fonctionnement	Dép./Déficit			2 044 904,61	- 427 793,39	
	Rec./Excédent	522 787,17	522 787,17	1 617 111,22		94 993,78
Total		1 250 590,99			-358 304,67	892 286,32

La section d'investissement est excédentaire de 69 488,72 €, la section de fonctionnement est déficitaire de 427 793,39 €. Ces résultats, rapportés aux reports antérieurs produisent un excédent dans chacune des sections de :

- Investissement : 797 292,54 €
- Fonctionnement : 94 993,78 €

Budget annexe Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile

La gestion 2021 du budget du SAAD présente un solde d'exécution déficitaire de **163 140,27 €**.

CA 2021		Nature	Résultat comptable antérieur	Données de l'exercice	Solde d'exécution	Résultat de clôture
Section de Fonctionnement		Dép./Déficit	-927 398,45	4 630 429,62	-163 140,27	-1 090 538,72
		Rec./Excédent		4 467 289,35		

Budget annexe : Service de Soins Infirmiers à Domicile

La gestion 2021 de ce budget annexe présente un solde d'exécution excédentaire de 120 042,34 € et un solde cumulé de 87 762,52 € après intégration des résultats antérieurs.

CA 2021	Nature	Résultat à affecter 2020	Données de l'exercice	Solde d'exécution	Résultat de clôture
Section de Fonctionnement	Dép./Déficit	-32 279,82	1 803 792,50		
	Rec./Excédent		1 923 834,84	+120 042,34	87 762,52

MAISON DES SERVICES AUX PUBLICS (MSAP) - FRANCE SERVICES

L'objectif de la MSAP est de :

- Faciliter, pour tous les habitants du territoire, l'accès à l'information auprès des organismes partenaires tels que la Préfecture (ANTS), la CAF, la CPAM, Pôle Emploi, la MSA, la CARSAT, l'ADIL, le CIDFF, la DDFiP, la Maison du Logement et le conciliateur de justice.
- D'offrir aux usagers un lieu d'accueil de proximité pour l'accompagnement dans des démarches multiples.

Les usagers ont accès à un espace informatique dédié à la consultation des services en ligne des partenaires.

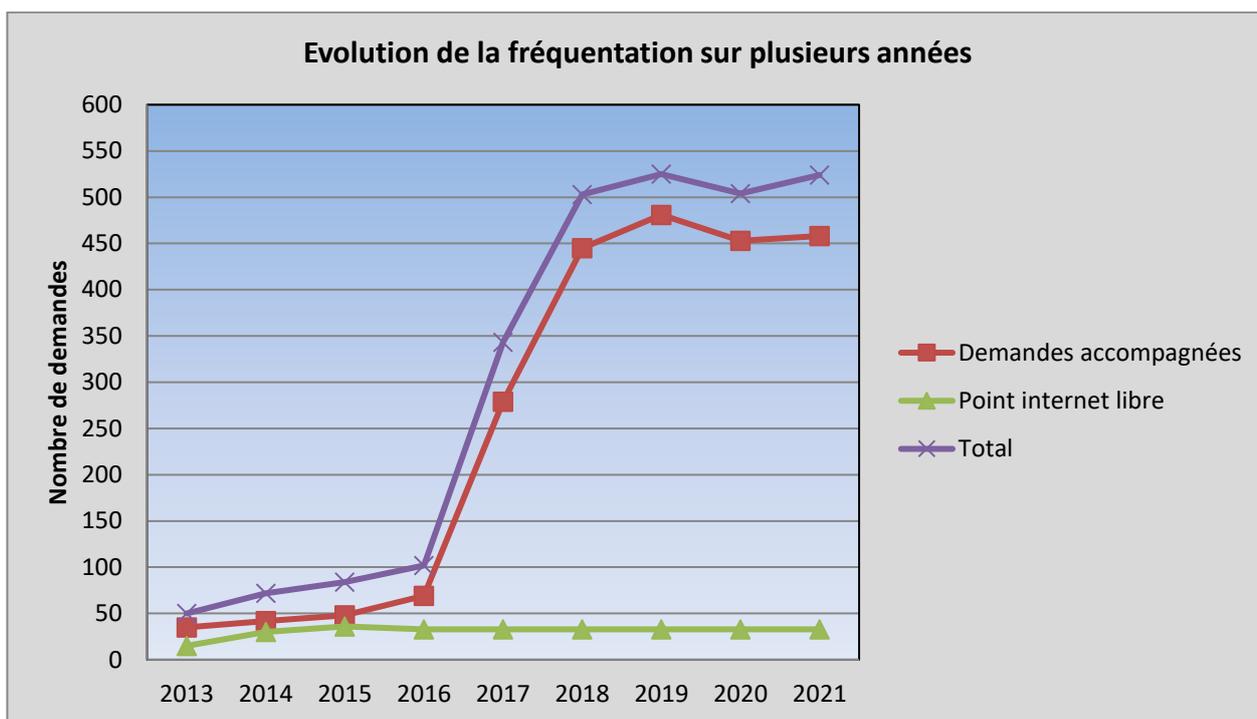
Maison France Services

La MSP a été labellisée par l'Etat maison France Services le 15 avril 2021. Cette labellisation s'inscrit comme une continuité de l'action déjà engagée dans le cadre du label MSAP.

La fréquentation

L'année 2021 est une année particulière en raison de la crise sanitaire. Elle a été rythmée par une alternance de mesures venues modifier les conditions d'accueil du public. Malgré ces conditions, on note que le nombre de demandes est revenu au niveau de 2019. 524 demandes en 2021 et 525 en 2019.

Année	Demandes accompagnées	Point Internet libre	Total
2013	35	15	50
2014	42	30	72
2015	48	36	84
2016	69	33	102
2017	279	64	343
2018	445	58	503
2019	481	44	525
2020	453	51	504
2021	458	66	524



PETITE ENFANCE, JEUNESSE, PERISCOLAIRE

Secteur de la petite enfance

- Une année post covid qui est venue percuter le milieu de la petite enfance.
- Une baisse de l'offre d'accueil

La baisse du nombre d'assistantes maternelles sur le territoire vient percuter l'offre d'accueil et interroge sur les potentialités d'évolution dans les prochaines années.

	AM agréées	AM en activité	Places théoriques
2021	122	110	400
2020	139	117	432
2019	145	138	493

On observe au fil des années une diminution constante de professionnelles de l'accueil individuel sur le territoire GACG et donc une diminution également du nombre de places d'accueil théorique. Ce chiffre reste théorique nous savons qu'il est en réalité en dessous.

Les Assistantes Maternelles (AM) âgées de + de 50 ans représentent 42 % de la population des AM indépendantes en activité.

- Les Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) :

Le Pôle Petite Enfance :

Géré par la communauté d'Agglomération se compose de plusieurs structures offrant au total 176 places d'accueil :

Trois multi-accueils :

La Maison Petite Enfance : 60 places

Tendres Galipettes : 16 places

Boule de Gomme : 15 places dont 5 A Vocation d'Insertion Professionnelle (AVIP)

Un Jardin d'Enfants ouvert le mercredi et les vacances scolaires (20 places) :

Pendant les périodes scolaires, le jardin d'enfants fonctionne en lien avec la classe de scolarisation précoce de l'école Jean Rostand 1.

Accueil Familial : 65 places

- Autres structures / autre gestionnaire

La Maison Départementale de l'Enfance et de la Famille (MDEF).

Elle dispose également d'un multi-accueil (6 places) ouvert sur des horaires atypiques et le samedi.

La micro crèche de Castéra-Verduzan : 10 places.

Au total, ce sont 192 places d'accueil qui sont proposées sur tous les EAJE du territoire.

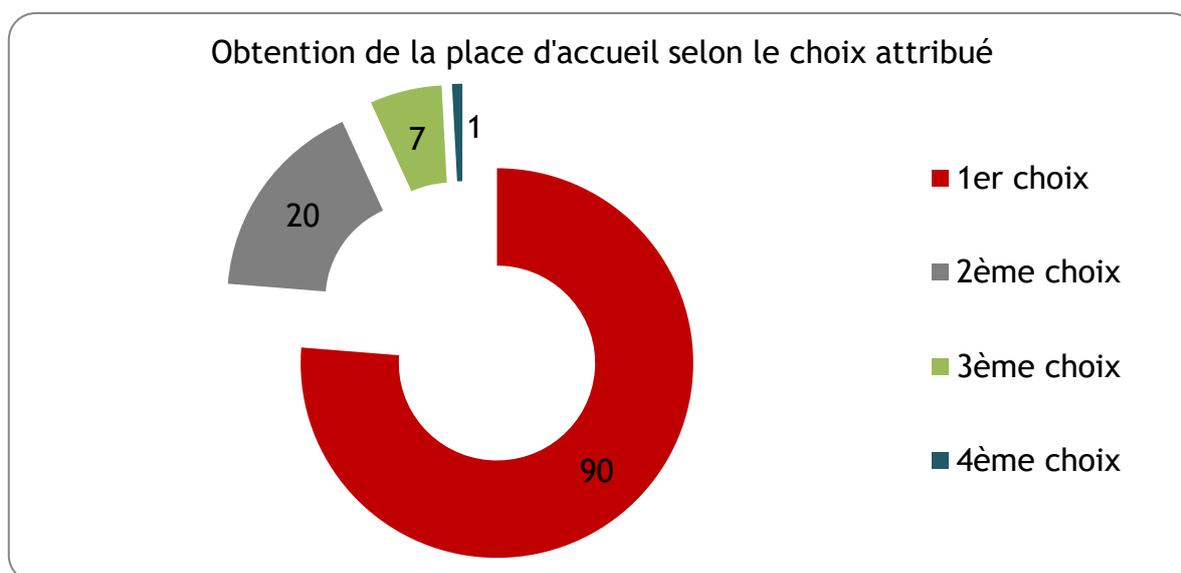
- L'accueil individuel par la garde d'enfants à domicile

Concernant l'accueil individuel au domicile des parents, il existe plusieurs entreprises ou associations qui proposent des solutions sur le territoire :

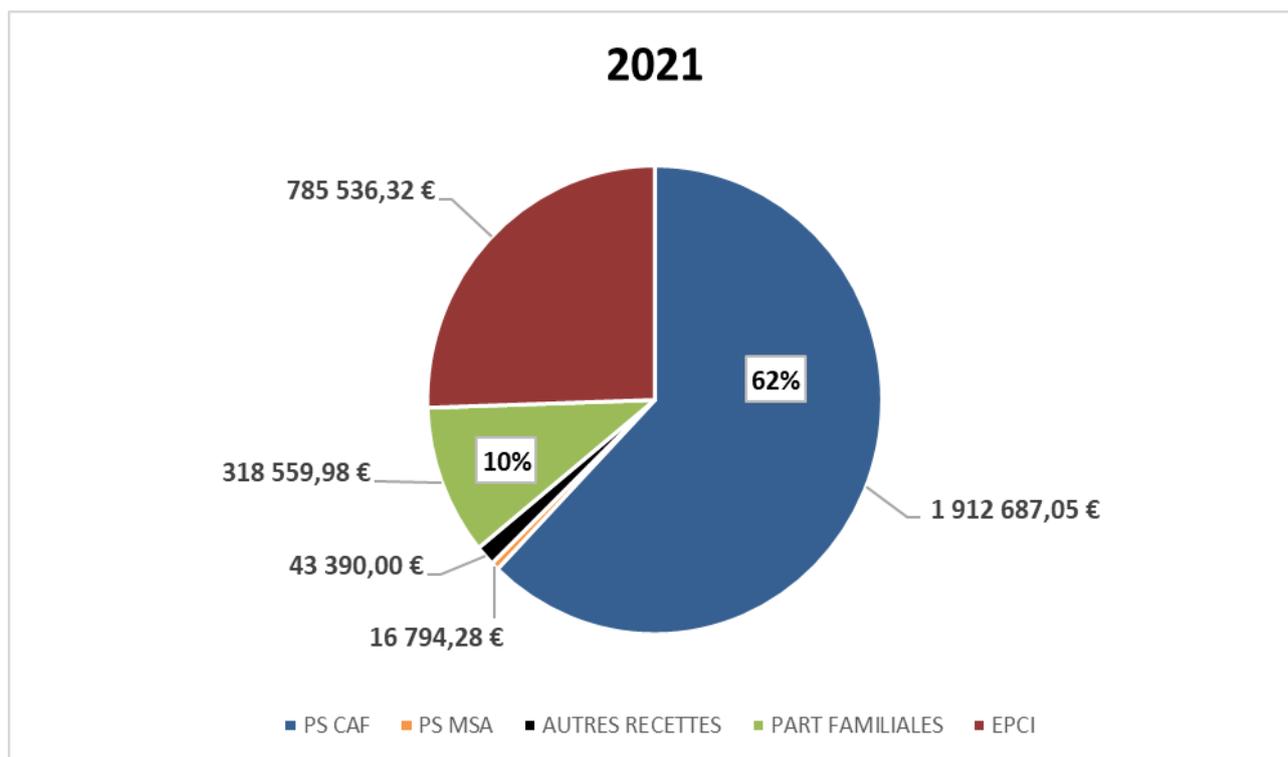
- ADMR
- Service à dom'

- L'attribution des places sur le Pôle Petite Enfance GACG

Sur les EAJE du Pôle Petite Enfance, 247 demandes d'accueil ont été traitées pour 2021 et parmi elles, 118 places ont été attribuées et 13 demandes sont toujours en attente sur la commission d'attribution des places (48 % des demandes pour 2021 en EAJE ont obtenu une place d'accueil)



- Quelques chiffres en 2021 pour le secteur de la petite enfance



- 173 enfants au multi-accueil de la « Maison de la Petite Enfance » avec un taux d’occupation de 75 %
- 50 enfants au multi accueil « Boule de Gomme » située au centre social et culturel du grand Garros avec un taux d’occupation de 69 %.

La transformation de cette structure en multi accueil avec 5 places de crèche à vocation insertion professionnelle a été opérée en janvier 2020.

- 70 enfants au « Jardin d’Enfants ». Les enfants de 2 à 4 ans sont admis les mercredis et durant les vacances scolaires ainsi que les jours scolaires sur le dispositif de scolarisation précoce de l’école Jean Rostand 1 avec un taux d’occupation de 44 %.
- 45 enfants au multi-accueil Tendres Galipettes à Pavie avec un taux d’occupation de 72 %.
- 87 enfants accueillis à la Crèche Familiale avec un taux d’occupation de 60 %.
- Complémentairement 420 places sont proposées par les 115 assistantes maternelles indépendantes actives.
- Un lieu accueil enfant parents (LAEP) géré par l’association gersoise petite enfance a cessé son activité en juin 2021.

Enfance et Jeunesse (3 - 17 ans)

En 2021, les accueils de loisirs enfance et jeunesse ont continué à être touchés par des restrictions d’activités mais dans une moindre mesure par rapport à l’année précédente.

La fin d’année a été également marquée par une forte circulation de l’épidémie qui a touché les enfants, les jeunes ainsi que l’équipe d’animation. Il a fallu composer avec le virus et les absences de personnel, pour ne pas perturber le fonctionnement et les horaires des accueils. Malgré ce contexte sanitaire difficile, les équipes ont su rebondir et proposer des solutions aux enfants, aux jeunes et aux familles.

Les accueils périscolaires ont fonctionné dès lors que les écoles ont accueilli les enfants sans toutefois permettre la reprise des activités dans leur intégralité. Il est à souligner toutefois que les accueils ont maintenu les interventions des associations partenaires du territoire chaque fois que cela a été possible (protocole sanitaire officiel et validé).

Alors que le contexte du printemps prédisait un été sans activité collective, la pandémie a laissé se dérouler deux mois estivaux durant lesquels les enfants ont pu bénéficier des **accueils de loisirs sans hébergement** et vivre ainsi des vacances presque normales.

L'Agglomération a reconduit, comme en 2020, des accueils sur six sites distincts et cloisonné les groupes selon les âges.

SUR MESURE et AGILITE.

Le service s'attache à construire des solutions sur mesure afin de répondre au mieux aux besoins et préoccupations des familles. Cela induit d'imaginer des fonctionnements atypiques pour accueillir tous les enfants qui le souhaitent.

Quelques exemples de mesures « hors normes » :

- La navette entre la salle polyvalente et les structures d'Auch a permis à 12 enfants en moyenne d'avoir accès aux accueils de loisirs.
- Puycasquier : Une navette partagée entre la commune (chauffeur) et l'Agglomération (véhicule) a été mise en place pour amener les enfants jusqu'à Preignan et Roquelaure.
- Auch : 4 structures ont été ouvertes sur les 2 mois. Sont accueillis les 6/8 ans à Rouget, les 9/11 ans à Saint-Exupéry élémentaire, les 4/5 à Lissagaray et les 3/4 ans à Saint-Exupéry maternelle. Cependant, pour faciliter les familles, en fonction des fratries et parfois à la demande des parents, il se pouvait que des enfants soient intervertis entre les 4 structures.

Sur la période estivale, 232 enfants de moins de 6 ans ont été reçus sur les différents accueils et 236 enfants de plus de 11 ans. 3 % d'entre eux sont porteurs de handicap et nécessitent des modalités d'accueils spécifiques.

Le fonctionnement sur 6 sites s'est révélé plus agréable pour les familles, les enfants et le travail des équipes d'animation afin de prendre en compte le rythme des enfants. En effet, le groupe peut évoluer en fonction des besoins des enfants et avec plus d'espace. Inutile de devoir attendre le départ de l'activité du groupe des grands pour commencer celle des petits. Les équipes peuvent travailler avec davantage d'indépendance et se libérer des contraintes de l'autre groupe d'âge. Cette organisation a également permis d'accueillir davantage d'enfants et ainsi satisfaire la demande d'une cinquantaine de familles supplémentaires.

La pérennisation de cette organisation sera à interroger dès les premiers mois de 2022 afin de sortir d'une construction en réponse à la crise sanitaire mais s'inscrire dans l'extension nécessaire des accueils afin de répondre aux besoins du territoire.

Une offre Camps adaptée mais maintenue. L'offre de camps, même si elle a dû être adaptée a toutefois pu être maintenue. Les équipes ont ajusté les lieux et contenus mais se sont attachées à proposer aux plus jeunes une parenthèse de plein air. Ainsi, 103 enfants entre 6 et 17 ans ont participé aux camps de l'été.

L'offre des **chantiers loisirs** a permis à 242 jeunes résidents sur le territoire de réaliser des missions telles que chantier peinture ou nettoyage et de partager des temps de prévention assurés par l'équipe jeunesse et les partenaires thématiques.

Notons que le dispositif **Plan Quartier Eté** a été reconduit en 2021 (financement Etat) et a permis la réalisation de manifestations sur le quartier du Grand Garros et la ville d'Auch en partenariat avec la Police ou des associations locales par exemple.

Le festival « **leZ'arts de la Rue** » a eu lieu la semaine et le weekend du 25 septembre, adapté au contexte sanitaire, il a réuni plus de 150 personnes sur le temps fort du samedi.

En marge de la déclinaison de l'ensemble des activités du service Education de l'Enfance à la Jeunesse, l'équipe administrative et pédagogique a poursuivi le déploiement du **nouvel outil métier** et de la version en ligne à destination des familles.

Dès la fin de l'année 2021, 1 réservation sur 2 se fait via le portail famille et 66 % des familles ont opté pour la mise à disposition de la facture en ligne.

La **Ludothèque "Ludorêve"** à Auch a vocation à accueillir sur place parents, enfants, assistantes maternelles, les enfants des accueils de loisirs, etc... 2021 n'aura à nouveau pu fonctionner qu'avec une mise à disposition en drive compte tenu du lieu trop exigu pour garantir l'organisation prévue par les protocoles sanitaires. Malgré cela, le lien avec les familles et les institutions a été préservé. Les animations hors les murs ont été maintenues dès que les conditions l'ont permis.

Une communication a été maintenue avec les usagers par mails et téléphone concernant l'actualité de la ludothèque, des idées de jeux pendant les confinements.

Le travail de « ludothéconomie » sur le fond de jeux a été effectué : inventaire des 1 500 jeux, catalogage, enregistrement, plastification, maintenance, nettoyage...

La commission jeux a poursuivi son travail sur les temps de découverte de jeux, transmissions de règles, réflexion sur de nouveaux projets jeu (nouvelles malles, création d'un Escape...).

La fête du jeu 2021 programmée le 18 septembre a dû être annulée au dernier moment dans un contexte de vigilance orange aux fortes pluies et orages violents.

EQUIPEMENTS NUMERIQUES

Déploiement du Très Haut Débit (THD) en fibre optique par Orange

Orange s'est engagé, par convention signée le 10 octobre 2016, à déployer la fibre optique pour tous les logements sur le périmètre d'ex-Grand Auch.

Sur la base des chiffres centralisés par l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Electroniques), à fin 2021 le nombre de prises éligibles (pouvant souscrire une offre fibre) s'établit comme suivant :

	Nombre total de prises	Prises éligibles à fin 2020	% 2020	Prises éligibles à fin 2021	% 2021
Auch	17350	15313	88,3%	15866	91,4%
Augnac	64	0	0,0%	32	50,0%
Auterrive	321	186	57,9%	294	91,6%
Castelnau-Barbarens	379	49	12,9%	157	41,4%
Castin	184	163	88,6%	164	89,1%
Crastes	143	0	0,0%	42	29,4%
Duran	395	387	98,0%	388	98,2%
Lahitte	118	0	0,0%	0	0,0%
Leboulin	170	34	20,0%	126	74,1%
Montaut-les-créneaux	384	1	0,3%	177	46,1%
Montégut	264	0	0,0%	176	66,7%
Nougaroulet	201	0	0,0%	73	36,3%
Pavie	1580	1291	81,7%	1359	86,0%
Pessan	341	86	25,2%	87	25,5%
Preignan	668	429	64,2%	650	97,3%
TOTAL	22562	17939	79,5%	19591	86,8%

L'opérateur a construit 1 652 nouvelles prises durant l'année 2021 augmentant ainsi le taux d'éligibilité de plus de 7 %. 2021 est l'année de l'arrivée de la fibre à Augnax, à Crastes, à Montaut-les-Créneaux, à Montégut et à Nougroulet. L'Agglomération assure un suivi régulier de l'activité de l'opérateur et des rencontres avec l'ensemble des maires concernés ont été organisées les 5 avril 2021 et 21 octobre 2021.

La fin du déploiement standard est prévue pour fin 2022 après quoi devrait s'instaurer la procédure de « raccordement à la demande » : Les usagers intéressés par la fibre devront se signaler auprès de l'opérateur qui disposera alors de 6 mois pour construire la prise souhaitée.

Délégation partielle de compétence à Gers Numérique

Le Conseil Communautaire a acté le 12 avril 2018 la délégation partielle de la compétence facultative « Aménagement Numérique du Territoire ». Cette décision s'inscrit dans la continuité des actions déjà engagées par Gers Numérique pour le compte d'ex-Cœur de Gascogne :

- 1) Déploiement de la fibre optique jusque chez l'utilisateur (FTTH) sur les communes d'Antras, Ayguetinte, Bonas, Castéra-Verduzan, Jégun et Ordan-Larroque. Sur la base des chiffres centralisés par l'ARCEP, à fin 2021 le nombre de prises éligibles (pouvant souscrire une offre fibre) s'établit comme suivant :

	Nombre total de prises	Prises éligibles à fin 2020	% 2020	Prises éligibles à fin 2021	% 2021
Antras	34	21	61,8%	22	64,7%
Ayguetinte	109	0	0,0%	82	75,2%
Bonas	89	36	40,4%	57	64,0%
Castéra-Verduzan	707	49	6,9%	157	22,2%
Jégun	784	458	58,4%	652	83,2%
Orda-Larroque	457	212	46,4%	311	68,1%
TOTAL	2180	776	35,6%	1281	58,8%

Gers Numérique a construit 505 prises sur l'exercice augmentant ainsi le taux d'éligibilité de plus de 23 %. 2021 est l'année de l'arrivée de la fibre à Ayguetinte et désormais les 6 communes de ce programme disposent partiellement de la fibre.

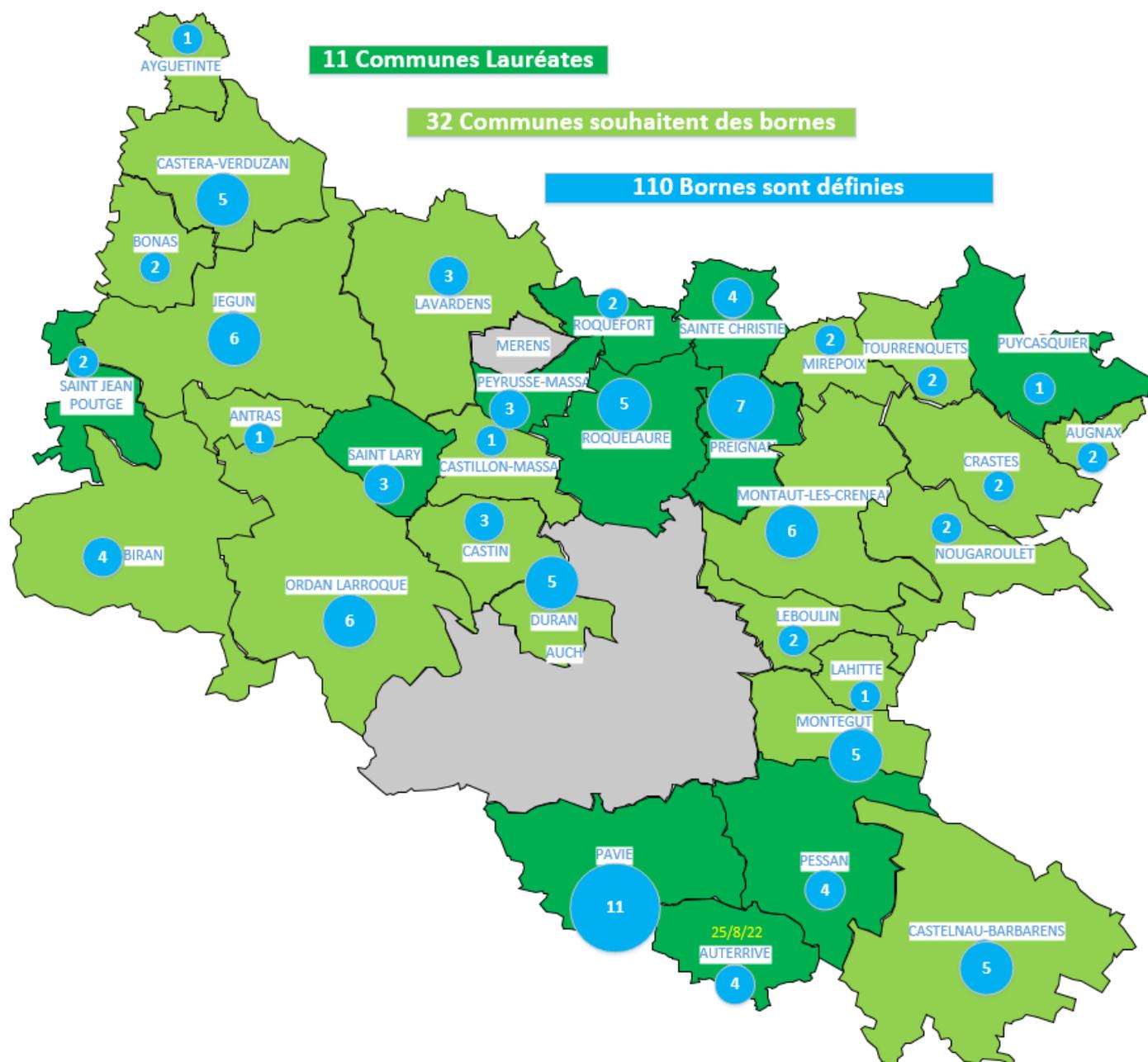
- 2) Montée en débit ADSL pour les sous-répartiteurs de Biran, Lavardens, Mirepoix et Roquelaure. Les travaux sont déjà réalisés.
- 3) Réseau wifi comportant 8 émetteurs à Ayguetinte, Biran, Bonas, Crastes, Lavardens, Ordan-Larroque, Preignan et Roquelaure. A fin 2020, 187 abonnés wifi utilisaient ces émetteurs.

En 2021, l'Agglomération et Gers Numérique ont échangé sur le principe d'un équipement 100 % FTTH sur le périmètre ex-Cœur de Gascogne, apportant la fibre aux 13 communes qui n'étaient pas encore concernées.

Bornes Wifi publiques WIFI4EU

En 2020, l'Agglomération a porté la candidature de 29 communes à l'appel à projet Européen Wifi4EU dont l'ambition est le déploiement de bornes wifi publiques et gratuites. 11 communes ont été lauréates pour déployer chacune 10 bornes sur leur territoire. L'Agglomération a négocié avec l'Europe que ces bornes soient installables n'importe où sur son territoire permettant ainsi à l'ensemble des communes volontaires de bénéficier de ce projet.

Ceci a été validé par le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires. La carte ci-dessous représente la répartition des bornes qui ont été définies par les 32 communes volontaires durant 2021 :



Le déploiement physique des bornes sera réalisé en 2022.

Exploitation du crématorium à Auch

L'Agglomération a porté le projet de création d'un crématorium au lieu-dit « la Bourdette », route de Roquelaure à Auch. La pratique de la crémation concernait 34 % des décès en France en 2013 et tend à se développer. Or, il n'existait pas de site dédié dans le département du Gers.

La construction et la gestion du crématorium ont été confiées par délibération du 11 septembre 2014 à la société Omnium de Gestion et de Financement (OGF), sous forme de concession, dans le cadre d'une délégation de service public (DSP). OGF a pris en charge le financement de cette opération, sans que cela ait d'incidence sur les finances de la collectivité. Ainsi, le crématorium a été mis en service en février 2017.

Nombre de crémation

Durant l'année 2021, 952 crémations ont eu lieu contre 866 en 2020.

	2017 fev./déc.	2018	2019	2020	2021
Nbre de crémation	444	639	770	870	952

Origines principales des défunts

- 526 (55 %) des défunts proviennent du Département du Gers dont 159 (17 %) de l'Agglomération.
- Et 336 (35 %) des défunts proviennent du Département de la Haute-Garonne.

Annexes

ANNEXE 1 : Tableau des effectifs au 01/01/2021

CADRE D'EMPLOI	GRADE	CAT	SITUATION AU 01/01/2021	
			TOTAL	POURVUS
FILIERE ADMINISTRATIVE				34
EMPLOI FONCTIONNEL ADMINISTRATIF	Directeur Général des Services 40 à 80 milles hab		1	1
	Directeur Général des Services TNC (12H15)		1	0
	Directeur Général des Services Adjoint		3	3
	Directeur Général des Services Adjoint TNC (19h15)		1	1
			6	5
ADMINISTRATEUR	Administrateur		1	0
			1	0
ATTACHE TERRITORIAL	Attaché Hors classe TNC (19h15)	A	1	0
	Attaché Principal		5	2
	Attaché Territorial		4	3
	Attaché Territorial TNC (17h30)		1	1
			10	6
REDACTEUR TERRITORIAL	Rédacteur Principal 1ère classe	B	1	1
	Rédacteur Principal 2ème classe		1	1
	Rédacteur Territorial		5	3
			7	5
ADJOINT ADMINISTRATIF	Adjoint Administratif Principal 1Cl TNC (17h30)	C	1	1
	Adjoint Administratif Principal 1Cl		5	5
	Adjoint Administratif Principal 2Cl		6	5
	Adjoint Administratif Principal 2Cl TNC (17h30)		1	0
	Adjoint Administratif territorial		7	6
	Adjoint Administratif territorial TNC (17h30)		1	1
	Adjoint Administratif territorial TNC (7h)		1	0
			22	18
FILIERE TECHNIQUE				61
EMPLOI FONCTIONNEL TECHNIQUE	Directeur Général des Services Techniques		1	0
			1	0

INGENIEUR TERRITORIAL	Ingénieur Principal	A	0	0		
	Ingénieur Territorial		2	2		
			2	2		
TECHNICIEN TERRITORIAL	Technicien Principal 1ère classe		4	4		
	Technicien Principal 1ère classe TNC (21h)		1	0		
	Technicien Principal 2ème classe		1	1		
	Technicien Territorial		6	4		
			12	9		
AGENT DE MAITRISE	Agent de Maitrise Principal	C	4	3		
	Agent de Maitrise		6	6		
			10	9		
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	Adjoint Technique Principal 1ère classe	C	16	13		
	Adjoint Technique Principal 2ème classe		7	6		
	Adjoint Technique Principal 2ème classe (32h)		1	1		
	Adjoint Technique Principal 2ème classe TNC (28h)		1	1		
	Adjoint Technique Principal 2ème classe TNC (13h)		1	0		
	Adjoint Technique territorial		18	17		
	Adjoint Technique territorial TNC (32h)		3	1		
	Adjoint Technique territorial TNC (28h)		2	1		
	Adjoint Technique territorial TNC (15h30)		2	0		
	Adjoint Technique territorial TNC (11h70)		1	1		
	Adjoint Technique territorial TNC (9h20)		1	0		
				53	41	
	FILIERE CULTURELLE				31	
CONSERVATEUR DU PATRIMOINE	Conservateur du patrimoine chef	A	1	1		
			1	1		
CONSERVATEUR DE BIBLIOTHEQUE	Conservateur de la bibliothèque en chef	A	1	1		
			1	0		
ATTACHE TERRITORIAL DE CONSERVATION DU PATRIMOINE	Attaché de conservation du Patrimoine	A	1	1		
			1	1		
ATTACHE TERRITORIAL DE CONSERVATION DE BIBLIOTHEQUE	Attaché de conservation de Bibliothèque	A	1	0		
			1	0		
BIBLIOTHECAIRE	Bibliothécaire	A	2	2		
			2	2		
ASSISTANT DE CONSERVATION	Assistant de conservation Principal 1ère classe	B	2	1		

	Assistant de conservation Principal 2ème classe		3	3
	Assistant de conservation		5	5
			10	9
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	Assistant d'enseignement artistique principal 1ère CI	B	5	4
	Assistant d'enseignement artistique ppl 1ère CI TNC (26h25)		1	1
	Assistant d'enseignement artistique ppl 1ère CI TNC (12h25)		1	1
	Assistant d'enseignement artistique ppl 1ère CI TNC (15h)		1	0
	Assistant d'enseignement artistique ppl 1ère CI TNC (17h30)		1	0
	Assistant d'enseignement artistique principal 2ème CI		1	1
	Assistant d'enseignement artistique		1	1
			11	8
ADJOINT TERRITORIAL DU PATRIMOINE	Adjoint territorial du Patrimoine Principal 1ère CI	C	3	3
	Adjoint territorial du Patrimoine Ppal 1ère CI TNC (17H30)		1	1
	Adjoint territorial du Patrimoine Principal 2ème CI		2	1
	Adjoint territorial du Patrimoine Ppl 2ème CI TNC (17h30)		0	0
	Adjoint territorial du Patrimoine		7	5
			13	10
FILIERE ANIMATION				132
ANIMATEUR	Animateur Principal 1ère CI	B	4	4
	Animateur		3	3
			7	7
ADJOINT D'ANIMATION TERRITORIAL	Adjoint territorial d'Animation Principal 1ère cl	C	36	36
	Adjoint territorial d'Animation Principal 1ère cl (31h30)		3	3
	Adjoint territorial d'Animation Principal 1ère cl (28h)		2	2
	Adjoint territorial d'Animation Principal 1ère cl TNC (19h)		1	0
	Adjoint territorial d'Animation Principal 2eme cl		10	8
	Adjoint territorial d'Animation Ppal 2eme CI TNC (33h)		2	2
	Adjoint territorial d'Animation Ppal 2eme CI TNC (31h30)		4	3
	Adjoint territorial d'Animation Ppal 2eme CI TNC (30h)		1	1
	Adjoint territorial d'Animation Ppal 2eme CI TNC (28h)		4	4
	Adjoint territorial d'Animation Ppal 2eme CI TNC (25h)		1	1
	Adjoint territorial d'Animation Ppal 2eme CI TNC (24h30)		1	1

	Adjoint territorial d'Animation Ppal 2eme CI TNC (22h)		1	1
	Adjoint territorial d'Animation Ppal 2eme CI TNC (21h)		1	1
	Adjoint territorial d'Animation Ppal 2eme CI TNC (17h30)		1	1
	Adjoint territorial d'Animation Ppal 2eme CI TNC (12h45)		1	1
	Adjoint territorial d'Animation Ppal 2eme CI TNC (11h90)		1	1
	Adjoint territorial d'Animation Ppal 2eme CI TNC (10h30)		2	1
	Adjoint territorial d'Animation Ppal 2eme CI TNC (6h66)		1	1
	Adjoint territorial d'Animation territorial		24	16
	Adjoint territorial d'Animation TNC (33h)		1	0
	Adjoint territorial d'Animation TNC (31h30)		4	2
	Adjoint territorial d'Animation TNC (30h)		1	1
	Adjoint territorial d'Animation TNC (28h)		33	30
	Adjoint territorial d'Animation TNC (22H75)		1	1
	Adjoint territorial d'Animation TNC (21h)		1	1
	Adjoint territorial d'Animation TNC (20h30)		1	0
	Adjoint territorial d'Animation TNC (17h30)		1	0
	Adjoint territorial d'Animation TNC (10h)		1	0
	Adjoint territorial d'Animation TNC (9h)		1	1
	Adjoint territorial d'Animation TNC (8h30)		1	1
	Adjoint territorial d'Animation TNC (8h)		1	1
	Adjoint territorial d'Animation TNC (6h)		1	1
	Adjoint territorial d'Animation TNC (5h)		2	2
	Adjoint territorial d'Animation TNC (2h30)		1	0
			148	125
FILIERE SOCIALE				10
AGENT SOCIAL	Agent social Territorial TNC (17h50)	C	1	0
			1	0
EDUCATEURS DE JEUNES ENFANTS	Educateurs Jeunes Enfants Classe exceptionnelle	A	1	1
	Educateurs Jeunes Enfants 1CI		2	2

	Educateurs Jeunes Enfants 1CI TNC (7h)		1	1
	Educateurs de Jeunes Enfants 2CI		6	5
	Educateurs de Jeunes Enfants 2CI TNC (8h)		1	1
			11	10
FILIERE SPORTIVE				10
EDUCATEUR TERRITORIAL DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES	Educateur territorial des APS Principal de 1ere classe	B	7	7
	Educateur territorial des APS Principal de 2ème classe		2	0
	Educateur territorial des Activités Physiques et Sportives		3	3
			12	10
OPERATEUR DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES	Opérateurs des APS Principal	C	1	0
			1	0
MEDICO-SOCIALE				10
CADRE DE SANTE	Cadre supérieur de santé	A	1	1
	Cadre de santé 1ère classe		0	0
	Cadre de santé 2ème classe		1	1
			2	2
PUERICULTRICE CLASSE NORMALE	Puéricultrice Classe Normale	A	2	0
			2	0
	Psychologue TNC (17h50)	A	1	0
			1	0
INFIRMIERS TERRITORIAUX	Infirmière en soins généraux	A	1	1
			1	1
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	Auxiliaire de Puériculture Principal 1ère CI	C	4	3
	Auxiliaire de Puériculture Principal 1ère CI TNC (15h50)		1	1
	Auxiliaire de Puériculture Principal 2ème CI		1	1
	Auxiliaire de Puériculture Principal 2ème CI TNC (28h)		1	1
	Auxiliaire de Puériculture Principal 2CI TNC (15h30)		1	1
			8	7
TOTAL GENERAL			358	288
CONTRACTUELS				
	CDD - Animateur		1	1
	CDD 3ans - Conseiller socio-éducatif		1	1
	CDD 3ans - Technicien		1	1
	CDD 3 ans - Rédacteur		1	0
			4	3
TOTAL GENERAL			362	291

ANNEXE 2 : Comptes administratifs 2021

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PRINCIPAL GRAND AUCH CŒUR DE GASCOGNE						
Résultat reporté		2 140 971,73		272 551,07		2 413 522,80
Opérations de l'exercice	26 687 323,96	29 261 396,36	2 831 598,50	2 078 052,51	29 518 922,46	31 339 448,87
Totaux	26 687 323,96	31 402 365,09	2 831 598,50	2 350 603,58	29 518 922,46	33 752 971,67
Résultat de clôture		4 715 041,13		480 994,92		4 234 046,21
Reste à réaliser			1 146 148,93		1 146 148,93	
Totaux cumulés	26 687 323,96	31 402 365,09	3 977 747,43	2 350 603,58	30 665 071,39	33 752 968,67
Résultats définitifs		4 715 041,13	1 627 143,85			3 087 897,28
COMPTE ADMINISTRATIF pour le BUDGET ANNEXE AMENAGEMENT DE ZONES AUCH						
Résultat reporté	1 805,34		335 333,58		337 138,92	
Opérations de l'exercice	446 508,91	446 508,79	446 508,79	344 058,62	893 017,70	790 567,41
Totaux	448 314,25	446 508,79	781 842,37	344 058,62	1 230 156,62	790 567,41
Résultat de clôture	1 805,46		437 783,75		439 589,21	
Reste à réaliser						
Totaux cumulés	448 314,25	446 508,79	781 842,37	344 058,62	1 230 156,62	790 567,41
Résultats définitifs	1 805,46		437 783,75		439 589,21	
COMPTE ADMINISTRATIF pour le BUDGET ANNEXE ZA DU MOULIOT						
Résultat reporté	28 748,40			67 783,67	28 748,40	67 783,67
Opérations de l'exercice	953 329,22	1 099 384,38	310 584,20	837 112,63	1 263 913,42	1 936 497,01
Totaux	982 077,62	1 099 384,38	310 584,20	904 896,30	1 292 661,82	2 004 280,68
Résultat de clôture		117 306,76		594 312,10		711 618,86
Reste à réaliser						
Totaux cumulés	982 077,62	1 099 384,38	310 584,20	904 896,30	1 292 661,82	2 004 280,68
Résultats définitifs		117 306,76		594 312,10		711 618,86
COMPTE ADMINISTRATIF pour le BUDGET ANNEXE ZA JEGUN						
Résultat reporté	2 010,36		11 233,98		13 244,34	
Opérations de l'exercice	152 808,23	152 540,85	152 540,43	152 540,43	305 348,66	305 081,28
Totaux	154 818,59	152 540,85	163 774,41	152 540,43	318 593,00	305 081,28
Résultat de clôture	2 277,74		11 233,98		13 511,72	
Reste à réaliser						
Totaux cumulés	154 818,59	152 540,85	163 774,41	152 540,43	318 593,00	305 081,28
Résultats définitifs	2 277,74		11 233,98		13 511,72	
COMPTE ADMINISTRATIF pour le BUDGET ANNEXE TRANSPORTS URBAINS						
Résultat reporté		1 089 923,22		577 193,29		1 667 116,51
Opérations de l'exercice	2 389 238,34	2 598 166,53			2 389 238,34	2 598 166,53
Totaux	2 389 238,34	3 688 089,75		577 193,29	2 389 238,34	4 265 283,04
Résultat de clôture		1 298 851,41		577 193,29		1 876 044,70
Reste à réaliser						
Totaux cumulés	2 389 238,34	3 688 089,75		577 193,29	2 389 238,34	4 265 283,04
Résultats définitifs		1 298 851,41		577 193,29		1 876 044,70
COMPTE ADMINISTRATIF pour le BUDGET ANNEXE COLLECTE DES DECHETS						
Résultat reporté		544 000,90		439 558,96		983 559,86
Opérations de l'exercice	4 245 362,76	4 462 466,85	742 714,21	1 166 655,51		5 629 122,36
Totaux	4 245 362,76	5 006 467,75	742 714,21	1 606 214,47		6 612 682,22
Résultat de clôture		761 104,99		863 500,26		1 624 605,25
Reste à réaliser			95 496,24		95 496,24	
Totaux cumulés	4 245 362,76	5 006 467,75	838 210,45	1 606 214,47	5 083 573,21	6 612 682,22
Résultats définitifs		761 104,99		768 004,02		1 529 109,01
COMPTE ADMINISTRATIF pour LE BUDGET ANNEXE EAU						
Résultat reporté		68 036,92	919 493,84		919 493,84	68 036,92
Opérations de l'exercice	575 748,41	1 072 837,33	976 563,03	1 362 028,56	1 552 311,44	2 434 865,89
Totaux	575 748,41	1 140 874,25	1 896 056,87	1 362 028,56	2 471 805,28	2 502 902,81
Résultat de clôture		565 125,84		534 028,31		31 097,53
Reste à réaliser			82 822,43		82 822,43	
Totaux cumulés	575 748,41	1 140 874,25	1 978 879,30	1 362 028,56	2 554 627,71	2 502 902,81
Résultats définitifs		565 125,84		616 850,74		51 724,90
COMPTE ADMINISTRATIF pour le BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT DSP						
Résultat reporté		794 369,13		506 993,18		1 301 362,31
Opérations de l'exercice	909 895,20	1 574 173,08	845 631,09	1 638 114,47	1 755 526,29	3 212 287,55
Totaux	909 895,20	2 368 542,21	845 631,09	2 145 107,65	1 755 526,29	4 513 649,86
Résultat de clôture		1 458 647,01		1 299 476,56		2 758 123,57
Reste à réaliser			119 228,18		119 228,18	
Totaux cumulés	909 895,20	2 368 542,21	964 859,27	2 145 107,65	1 874 754,47	4 513 649,86
Résultats définitifs		1 458 647,01		1 180 248,38		2 638 895,39

COMPTE ADMINISTRATIF pour le BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT REGIE						
Résultat reporté		423 047,91		231 796,50		654 844,41
Opérations de l'exercice	585 796,38	438 615,65	193 546,12	192 438,29	779 342,50	631 053,94
Totaux	585 796,38	861 663,56	193 546,12	424 234,80	779 342,50	1 285 898,36
Résultat de clôture		275 867,18		230 688,68		506 555,86
Reste à réaliser			29 984,05		29 984,05	
Totaux cumulés	585 796,38	861 663,56	223 530,17	424 234,80	809 326,55	1 285 898,36
Résultats définitifs		275 867,18		200 704,63		476 571,81
COMPTE ADMINISTRATIF pour le BUDGET ANNEXE SPANC						
Résultat reporté			18 564,00		18 564,00	
Opérations de l'exercice	23 296,12	38 923,30		4 677,74	23 296,12	43 601,04
Totaux	23 296,12	38 923,30	18 564,00	4 677,74	41 860,12	43 601,04
Résultat de clôture		15 627,18	13 886,26			1 740,92
Reste à réaliser						
Totaux cumulés	23 296,12	38 923,30	18 564,00	4 677,74	41 860,12	43 601,04
Résultats définitifs		15 627,18	13 886,26			1 740,92
COMPTE ADMINISTRATIF AGREGE TOUS BUDGETS						
Résultat reporté	32 564,10	5 060 349,81	1 284 625,40	2 095 876,67	1 317 189,50	7 156 226,48
Opérations de l'exercice	36 059 412,33	41 145 013,12	6 499 686,37	7 775 678,76	38 480 916,93	48 920 691,88
Totaux	36 091 976,43	46 205 359,93	7 784 311,77	9 871 555,44	39 798 106,43	56 076 918,37
Résultat de clôture	4 083,20	9 207 571,50	943 898,91	4 099 199,20	453 100,93	11 743 832,90
Reste à réaliser	0,00	0,00	1 473 679,83	0,00	1 473 679,83	0,00
Totaux cumulés	36 091 976,43	46 205 359,93	9 257 991,60	9 871 555,44	46 259 863,23	56 076 915,37
Résultats définitifs	4 083,20	9 207 571,50	2 090 047,84	3 937 313,16	453 100,93	10 373 602,87
RESULTAT CONSOLIDE EXCEDENTAIRE						

